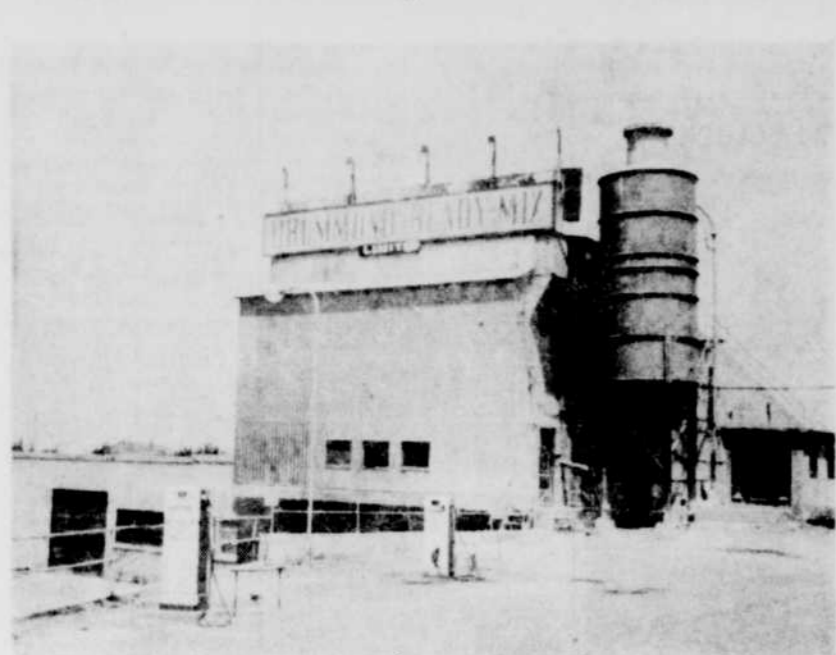


Le règlement de construction et de zonage de Drummondville complètement refondu

# La cité aura son propre plan directeur d'urbanisme

## Grève à la fabrique de Drummond Ready Mix



GREVE. — Les abords de la fabrique Drummond Ready Mix sont déserts depuis hier matin alors que les opérateurs de camions et les mécaniciens ont refusé de reprendre leur travail, pour protester contre la lenteur des négociations. La grève était légale depuis le 23 juin. (Photo La Tribune, Drummondville)



PIQUETAGE — Hier, le piquetage symbolique des grévistes de Drummond Ready Mix s'est confiné autour d'une table à cartes, aux abords des bureaux de l'entreprise. Aucun incident n'a été rapporté. (Photo La Tribune, Drummondville)

**DRUMMONDVILLE (JRL).** — Les dix employés membres du syndicat des Méliers de la construction, pour la section de Drummond Ready Mix, se sont mis en grève hier matin, quatre jours après les délais légaux de la négociation et de la conciliation.

Aucune explication particulière n'a été fournie quant au moment précis de déclencher l'arrêt de travail, mais il semble qu'à leur retour du congé de la St-Jean-Baptiste, les mécaniciens et opérateurs de camion Ready Mix ont décidé de suspendre leur travail, pour protester contre la lenteur des négociations.

**Syndicat**

Le syndicat de Drummond Ready Mix a été formé il y a un an et il a obtenu sa reconnaissance syndicale, le 24 novembre 1965. C'est un groupe de syndiqués affiliés à la Fédération des Bâtiments (CSN). M. Jean-Louis Côté est le président et M. Gaston Brunelle est l'agent d'affaires du syndicat des métiers de la construction, dans la région.

**Négociations**

Les négociations se poursuivent depuis le mois de février, avec le concours de M. Guy Trotter, un conseiller technique de la Fédération des Bâtiments et M. Eugène Lacasse, un conseiller en relations professionnelles. Les deux parties étaient aussi représentées par leurs membres respectifs.

**Revendications**

Le conflit porte principalement sur une question de salaires, alors que le syndicat réclame une échelle de base de \$2,05 l'heure, à comparer avec \$1,20 à l'heure actuelle.

**Patronale**

Le président de Drummond Ready Mix, M. Fernand Legendre, s'est refusé à tout commentaire, avant d'avoir consulté les directeurs de l'entreprise.

Par ailleurs, La Tribune a appris de source bien informée qu'une séance de négociations est prévue pour mercredi matin à 10 heures à l'édifice provincial.

**DRUMMONDVILLE (JRL).** — La cité de Drummondville aura bientôt son plan directeur d'urbanisme. L'actuel règlement de construction et de zonage sera aussi complètement refondu.

C'est l'aboutissement heureux et l'une des conséquences directes à l'étude de rénovation urbaine, entreprise il y a quelques mois, en collaboration avec la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les corps intermédiaires, particulièrement la Chambre de commerce verront dans cette décision du conseil, le fruit de leurs nombreuses recommandations en ce domaine de l'urbanisme.

Il en coûtera à la cité environ \$21,000 pour refaire son règlement de construction et de zonage et posséder son plan directeur complet.

**Rénovation**

L'urbaniste Gaetan Richard, chargé de l'étude de rénovation urbaine et qui avait été invité par le conseil, à préparer des devis pour la confection d'un tel plan directeur, a souligné aux échevins que son étude sur la rénovation urbaine, lui avait permis de recueillir quantité de renseignements qui seront utiles et nécessaires, dans les autres travaux envisagés.

**Projet**

L'échevin Laurent Bernier, président du comité de construction et de zonage, a expliqué pour sa part que le règlement de construction sera refondu en se basant sur les dispositions du code national d'habitation, avec certaines restrictions ou amendements, ceux-ci devant être étudiés par un comité local.

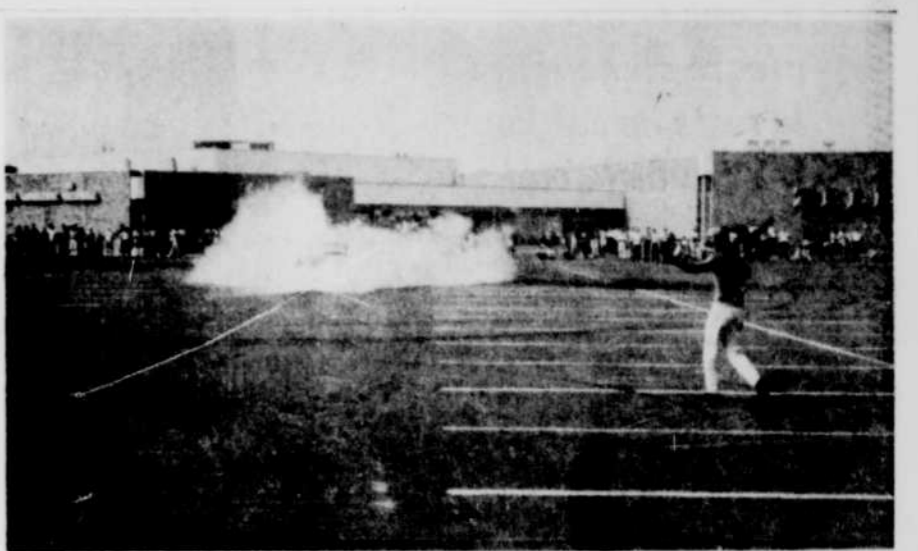
L'urbaniste Richard s'attachera par la suite à la refonte du règlement de zonage et à la confection du plan directeur d'urbanisme.

L'échevin Bernier a aussi déposé un avis de motion prévoyant les montants nécessaires pour couvrir les dépenses encourues dans la fabrication de ces plans.

Le rapport sur la rénovation urbaine est aussi attendu d'ici quelques semaines.

Quant aux trois bâtisses soumise à l'étude de l'urbaniste, M. Richard est d'avis que la cité peut s'en porter acquiescent et que ce secteur tombe dans une zone de rénovation urbaine. Il s'agit des trois bâtisses, sises à l'arrière du restaurant Taft.

M. Richard suggère toutefois à la cité d'inviter un expert de la centrale d'hypothèques, afin de visiter les lieux.



DEVINEZ JUSTE. — On pourrait facilement établir un concours pour déterminer la nature de ce que vous voyez sur cette photo. Mais pour vous simplifier la tâche disons que cela a été vu au Slalom Géant Molson qui a eu lieu dimanche à la Place Drummond. Est-ce que cela vous dit quelque chose? Non! Il s'agit tout simplement d'une corvette, propriété d'André Lacroix, qui a dû effectuer certains virages difficiles. (Photo La Tribune, Drummondville)

## Le Camp de santé de Drummondville a accueilli plusieurs moniteurs

**DRUMMONDVILLE (ML).** — Pour la 13e année consécutive, la Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet a ouvert son camp de moniteurs. Un groupe de 64 garçons et filles participera, cette semaine, jusqu'à vendredi, à 55 cours théoriques et pratiques au Camp de Santé.

La direction du camp et la programmation du cours ont été confiées à M. Robert Poirier, responsable de l'éducation physique à la régionale St-François. Il est seconde dans son travail par 11 professeurs, également de la régionale.

Parmi les matières qui font l'objet de cours théoriques et pratiques notons: Les rondes enfantines, le folklore, l'artisanat, le secourisme, jeux dramatiques et autres.

Un souper soulignera demain soir, l'ouverture officielle du camp. A cette occasion, tous les responsables de l'organisation des loisirs au niveau diocésain et local se réuniront pour discuter et manger des agapes fraternelles.

Le programme de l'année qui s'en vient sera rendu public lors de la même cérémonie officielle qui se déroulera sous la présidence de M. Jos. Côté de Victoriaville.

## Trois blessés dans des accidents

**DRUMMONDVILLE (JRL).** — Au moins trois personnes ont été blessées dans des accidents divers, au cours des dernières heures, à Drummondville même et dans les environs.

Tôt hier matin, une automobile conduite par M. Rémi Audet, du 5,305 rue Berry, Montréal, a capoté en bordure de la route 9, à la hauteur de St-Cyrille.

Son frère, Simon, 18 ans, a été légèrement blessé, mais il a dû être hospitalisé à Ste-Croix de Drummondville.

L'agent Gaston Allie de la Sûreté provinciale, a fait les constatations d'usage.

**Chute**

En fin d'après-midi dimanche, Michel Patry, 15 ans, fils de M. Lucien Patry, domicilié au 1,151 rue Chabanel, à Drummondville-Sud, s'est infligé de douloureuses blessures à la tête, en faisant une chute au moment où il jouait sur des barres parallèles.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

**Cycliste**

Un cycliste âgé d'environ 20 ans, Maurice Paradis, domicilié au 489 rue Brock, a été renversé par une automobile conduite par M. Marcel Perreault de la Rive Nord, à Drummondville.

L'accident est survenu à l'angle des rues Heriot et Dupont. Le jeune homme a dû être traité à l'hôpital Ste-Croix.

## Soumissions ouvertes au conseil

**DRUMMONDVILLE (JRL).** — A sa séance régulière d'hier soir qui a été levée assez tôt, le conseil a entrepris connaissance de plusieurs soumissions.

**Eclairage**

Une seule offre a été présentée pour l'éclairage du parc St-Damase, soit par Armand Toupin, au prix de \$2,925.

Le prix est accepté par le conseil pour l'installation de 16 lampadaires.

**Rouleau**

Quatre firmes différentes présentent des soumissions pour un rouleau à asphalte de 3 à 5 tonnes.

Les prix varient de \$6,700 à \$7,500. Le directeur des services, M. Jacques Bonin, est chargé de faire l'étude des prix et une décision sera prise à la prochaine assemblée régulière.

**Démolition**

La démolition de la propriété Biron, rue Lindsay, est confiée à M. Jean-Paul Turcotte, de Ste-Brigitte des Saules, lequel achète l'immeuble au prix de \$50.

Germain Lépine demandait \$650 à la cité, Allie Démolition, \$950, et Gaston Parenteau, \$1,200, pour exécuter le même travail.

**Jeep**

Ce véhicule utilitaire mieux connu sous le nom de "Jeep" sera acheté au garage Fortier Automobile, au prix de \$2,795, cette soumission étant la plus basse.

## Faut-il interdire le trafic lourd sur le vieux pont?

**DRUMMONDVILLE (JRL).** — Y aurait-il lieu d'interdire le trafic lourd aux heures de pointe sur l'indestructible vieux pont de la rivière St-François?

L'échevin André Cloutier a posé la question à la suite d'une recommandation du chef de police visant à limiter le poids des camions qui empruntent le vévuste pont.

**Tableur**

Pour l'instant toutefois, le ministère des Travaux publics sera invité à faire les réparations qui s'imposent au tablier du pont. Quant au trafic lourd et aux limites de poids, le comité de circulation étudiera le problème et fera rapport.

La limitation du poids fait intervenir le problème des autobus de voyageurs.

## Dispute d'amoureux, vol de coffre-fort, effractions!

# Plusieurs méfaits sérieux

**DRUMMONDVILLE (JRL).** — La fin de semaine a été fertile en événements de toutes sortes à Drummondville et la Sûreté municipale a été débordée d'enquêtes diverses hier matin.

avoir déchargé une arme à feu, contre l'épouse. Quant au prétendant, il s'en est tiré avec les honneurs de la guerre, sans y avoir pris part de façon active, du moins directement.

tré vers minuit samedi soir. Les malfaiteurs ont pénétré dans la maison, par un soubord de la cave et ils ont filé avec le coffre-fort sans prendre la peine de l'ouvrir sur place.

municipale poursuit son enquête.

## Cédule de la Ligue de baseball Pee-Wee

**DRUMMONDVILLE (YB).** — M. Hughes Campagna de Drummondville a eu l'heureuse initiative d'organiser une ligue de baseball pee-wee. Aujourd'hui, on vous présente la cédule de la saison régulière de ce circuit en vous incitant à venir encourager ces jeunes baseballeurs, peut-être étoiles de demain.

**JUN — VS —**

27 7h 30: Dodgers, Yankees  
29 7h 30: Giants, Yankees

**JUILLET — VS —**

1 7h 30: Indiens, Dodgers  
2 2h 00: Orioles, Cardinaux  
2 7h 30: Cardinaux, Dodgers  
3 2h 00: Orioles, Giants  
4 7h 30: Indiens, Yankees  
6 7h 30: Dodgers, Orioles  
8 7h 30: Giants, Indiens  
9 2h 00: Yankees, Cardinaux  
9 7h 30: Cardinaux, Indiens  
10 2h 00: Yankees, Orioles  
10 7h 30: Dodgers, Giants  
11 7h 30: Dodgers, Yankees  
13 7h 30: Indiens, Orioles  
15 7h 30: Yankees, Cardinaux  
16 2h 00: Cardinaux, Orioles  
17 2h 00: Yankees, Giants  
18 7h 30: Dodgers, Indiens  
20 7h 30: Indiens, Yankees  
22 7h 30: Cardinaux, Dodgers  
23 2h 00: Orioles, Giants  
24 2h 00: Cardinaux, Yankees  
24 7h 30: Orioles, Dodgers  
25 7h 30: Indiens, Giants  
27 7h 30: Giants, Dodgers  
29 7h 30: Indiens, Cardinaux  
30 2h 00: Yankees, Orioles  
30 7h 30: Indiens, Orioles  
31 7h 30: Cardinaux, Giants

**AOÛT — VS —**

1 7h 30: Dodgers, Yankees  
1 7h 30: Giants, Yankees  
5 7h 30: Indiens, Dodgers  
6 2h 00: Orioles, Cardinaux  
6 7h 30: Cardinaux, Dodgers  
7 2h 00: Orioles, Giants  
7 7h 30: Indiens, Yankees  
8 7h 30: Dodgers, Orioles  
10 7h 30: Giants, Indiens  
12 7h 30: Yankees, Cardinaux  
13 2h 00: Cardinaux, Indiens  
13 7h 30: Yankees, Orioles  
14 7h 30: Dodgers, Giants  
15 7h 30: Dodgers, Yankees  
17 7h 30: Indiens, Orioles  
19 7h 30: Giants, Cardinaux

**Fusillade**  
Une dispute d'amoureux a failli tourner au tragique, rue Valois, où une fille d'Eve a décidé de recourir à la manière forte pour éconduire son ex-mari, venu lui faire part de ses commentaires sur les agissements du prétendant.

En sortant de la maison, l'individu a fait savoir à son rival qu'il n'appréciait guère sa façon d'agir, et il a enfoncé les fanaux de sa voiture stationnée en face.

Ce que voyant, l'épouse a saisi un fusil de calibre .12 et en a tiré un coup dans l'aile de la voiture de son ex-mari. Résultat de cette histoire amoureuse: une plainte de méfaits est logée contre le mari éconduit et une autre pour

**Au stade**  
Les deux jeunes gens capturés grâce à la perspicacité du détective Jean-Louis McMahon, ont comparu hier après-midi, sous l'accusation d'un vol avec effraction au stadium de baseball. De plus, une plainte de grossière indécence est logée contre l'ainé du duo.

**Effraction**

Au cours de la fin de semaine, un important vol avec effraction a été enregistré au domicile de M. Ubald Côté, au 465 rue Surprenant, où des individus ont emporté tout simplement avec eux, un coffre-fort contenant la jolie somme de \$3,200.

Le méfait aurait été perpé-

tré vers minuit samedi soir. Les malfaiteurs ont pénétré dans la maison, par un soubord de la cave et ils ont filé avec le coffre-fort sans prendre la peine de l'ouvrir sur place.

Des individus ont aussi pénétré avec effraction et se sont emparés d'une certaine quantité de cigarettes et menus articles, le tout évalué à environ \$180.

**Activité**

Au cours des dernières semaines, l'activité avait été normale à la Sûreté municipale, mais en l'espace de quelques heures en fin de semaine, les voleurs et malfaiteurs ont repris le temps perdu.

Dans tous les cas, la Sûreté



**HEUREUSE INITIATIVE.** — M. Hughes Campagna, qui signe présentement le livre d'or de la cité de Drummondville, a eu l'heureuse initiative d'organiser une ligue de baseball Pee-Wee à Drummondville. On reconnaît sur la photo, Son honneur le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, M. René Letarte, président des Royaux, ainsi que Phil Goyette, joueur-étoile des Rangers de New York de la ligue Nationale de hockey qui était l'invité d'honneur à l'occasion de l'ouverture. A l'arrière-plan on remarque la présence des commanditaires des différentes équipes du circuit. (Photo La Tribune, Drummondville)



"Torbale, tout mon Gordon dry gin a disparu."

Importants dommages à la fabrique de meubles Adrien Langlois

Manufacture ravagée par un incendie



UN INCENDIE — Une petite manufacture qui opérait au 200 de la rue Victoria, à Victoriaville a complètement été ravagée par le feu, hier soir. On voit sur cette photo, le chef Fernand Giguère et le sergent Lionel Bernard, mettant une touche finale à l'arrosage.

VICTORIAVILLE, (MR) — Une petite manufacture opérant au 200, rue Victoria a été ravagée de fond en comble hier soir, vers 6h.30, par un incendie qui s'est vite propagé au toit de la construction.

Les sapeurs de Victoriaville ont répondu à l'appel rapidement et en grand

nombre, mais déjà l'élément destructeur avait une bonne emprise sur la construction ainsi que les machineries qui se trouvaient à l'intérieur.

La bâtisse était occupée par l'entreprise Adrien Langlois, manufacturier de meubles. Elle appartenait à M. Conrad Cliche,

de Victoriaville. On évalue à quelques milliers de dollars les dommages encourus lors de cet incendie. Les sapeurs sous l'habile direction du chef Fernand Giguère ont vite mis fin à l'ampleur de l'incendie et un peu plus d'une heure plus tard, ils avaient déjà quitté les lieux.

Contre un propriétaire d'hôtel de Victoriaville

Le juge Lacoursière rejette la plainte de la Régie des alcools

VICTORIAVILLE, (MR) — Le juge Germain Lacoursière, président le terme des Sessions de la paix, hier matin, au Palais de justice d'Arthabaska, a rejeté la plainte portée par la Régie des alcools du Québec contre M. Henri Tardif, propriétaire d'hôtel de Victoriaville.

Toutefois, le juge Lacoursière qui rendait ce jugement à la suite d'un procès ayant eu lieu devant lui il y a quelques semaines, a tenu à faire une

certaine recommandation. Celle que la RAQ aille en appel avec cette cause.

Il a été prouvé que M. Tardif, alors défendu par Me René Crochetière, n'avait pas vendu de boisson alcoolique dans un autre endroit que celui désigné sur son permis. M. Tardif n'avait pas non plus vendu de la boisson en quantité autre que celle qui accordait son permis.

Finalement, M. Tardif n'avait pas vendu de la boisson

d'une manière autre que celle que son permis lui accordait. Il y a eu de longues discussions lors de ce procès, et le reproche que lui faisait la Couronne, alors représentée par Me Jean Moisan, étant celui d'avoir vendu de la boisson dans un endroit désigné où un spectacle de genre cabaret était donné devant l'assistance, chose que le permis ne lui accordait pas; mais la plainte ne faisait pas mention de cette dernière réserve, de façon légale, semble-t-il.

Jeune Montréalais impliqué dans une affaire de fraude

Cautionnement réduit à \$500 à la suite des explications de l'accusé

VICTORIAVILLE, (MR) — Un jeune Montréalais de 19 ans, répondant au nom de Roger Renaud, a vu son cautionnement de \$1.900 être diminué

à \$500, en dépôt personnel, à la suite des explications qu'il a données, hier matin, au juge Germain Lacoursière, qui présidait le terme des Sessions de la paix.

Roger Renaud est accusé d'avoir obtenu, par des manières frauduleuses, une somme d'argent importante d'une dame de Princeville. L'argent qu'il aurait reçu de cette dame est réparti en deux chèques respectivement de \$500 et de \$100.

Lors de sa comparution devant le juge, Renaud a nié sa culpabilité relativement à cette accusation de fraude et il a choisi d'être jugé devant un juge seul.

Pas d'avocat

"C'est la première fois que je viens en Cour, et je ne connais pas ça", a déclaré l'accusé au juge Lacoursière. Renaud n'était pas accompagné d'un avocat; il demandait qu'on le libère pour qu'il se rende à Montréal consulter un

avocat. Le juge Lacoursière a permis, devant les explications fournies, de lever les options prises par l'accusé, et il a ajourné la date de la comparution au 4 juillet, le temps de laisser à l'accusé de faire ses contacts pour sa défense.

Roger Renaud a été arrêté par la Police municipale de Princeville le 18 juin courant.

Ligue Dépression

Sixième victoire de la Légion canadienne

LAC-MEGANTIC (GD) — Le club Légion canadienne qui représente Lac-Mégantic dans la ligue Dépression des comités de Compton et Frontenac a remporté une sixième victoire depuis le début de la saison en écrasant le Cookshire au compte de 28-8, dans une joute disputée à Lac-Mégantic.

Pour sténo et commis de bureau

Cours de perfectionnement: une expérience très heureuse (M. Jean-Paul Croteau)

VICTORIAVILLE, (JAG) — "Ce fut une expérience très heureuse..." de souligner M. Jean-Paul Croteau, directeur des études alors qu'il adressait la parole devant les élèves d'un cours de perfectionnement pour sténo et commis de bureau.

Les élèves ont reçu une carte et un certificat attestant qu'ils ont suivi avec succès ces cours importants. "Les dépenses sont justifiées quand il y a des résultats du genre..."

Le président

M. Clément Cantin, président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis était présent. "L'an dernier, a-t-il dit nous avons tenu cette école-pilote avec succès, plusieurs étaient étonnés, nous avons des résultats intéressants et des que messieurs les commissaires auront pris connaissance des résultats et du rapport du directeur, comme moi ils seront enchantés. C'était une expérience unique au Québec. Je me dois de féliciter les

responsables, les professeurs et vous, chers élèves, des succès remportés. L'an prochain nous poursuivrons..."

Un représentant du Service national de placement, bureau de Victoriaville, M. Jacques Valiquette, était présent. "Depuis que la Commission scolaire régionale a pris en main ces cours, pour nous la tâche a été facilitée de beaucoup, je suis très heureux des résultats..."

Cette première série de cours qui prenait fin avait reçu pour la sténo et les commis de bureau 41 élèves, ce qui se partageait comme suit: 23 pour la section sténo et 18 pour les cours de commis de bureau. Le 4 juillet prochain, une autre série débute. Elle présente un autre cours de perfectionnement d'une durée de 24 semaines.

M. Pierre Desrochers, directeur de cette école, rue Octave à Victoriaville a souligné qu'à date les résultats dans la quasi totalité des sections étaient surprenants.

Reporter aux aguets

Par J.-Alphée Gagné

VICTORIAVILLE — De plus en plus l'on parle de la prochaine exposition commerciale de Victoriaville. Le Salon du Commerce aura lieu du 14 au 18 septembre prochain au Centre sportif Jean Beliveau, à Victoriaville. Déjà, plusieurs établissements commerciaux ont signé leur contrat.

Il semble bien que cette année, une campagne de publicité intensive se fait pour que les Canadiens demeurent au pays pour leurs vacances. C'est fort heureux. On dit ici et là dans la Belle Province: visitez d'abord le Québec, le Canada avant les États-Unis...

Actuellement, dans un hôtel de la ville, les Nobélis font sensation. Ce sont quatre gars réellement dans le vent, ils quittent malheureusement nos murs au cours des prochaines semaines. Nous leur souhaitons bonne chance.

Les ADOS auront encore cette année une section bien spéciale à eux au sein de l'organisation du STJ. (Service des terrains de jeux), organisme qui relève de la CML.

Félicitations aux porte-couleurs de Princeville qui se sont distingués lors du festival de la Fédération des amateurs, amateurs de la province de Québec. L'événement avait lieu en fin de semaine à Black Lake...

Echos de St-Sylvere

ST-SYLVÈRE (HL) — Un échec de St-Sylvere a récemment donné sa démission, M. Florentin Riendeau a été remplacé par M. Robert Riendeau.

La Commission scolaire de l'endroit a un nouveau président en la personne de M. Benoît Lanville, qui était jusqu'alors commissaire.

Il succède à M. Roger Deshaies dont le terme de président est expiré.

En tant que commissaire, M. Lanville a été remplacé par M. Sylvere Rivard.

Plusieurs institutrices de la municipalité profitent de leurs vacances d'été pour se perfectionner en suivant des cours universitaires.



CROQUET A L'HONNEUR. — Le sport du croquet est de nouveau à l'honneur à Princeville et une campagne de recrutement a été inaugurée. Un terrain parfaitement aménagé et avec système d'éclairage approprié est à la disposition des amateurs. De gauche à droite: M. Eugène Duhamel, membre du comité, M. le chanoine Eugène Demers, curé et invité d'honneur, M. Gérard Lecomte, membre du comité, M. Armand Daigle, membre du comité.



TOUCHE FINALE. — Des ouvriers sont à faire les derniers préparatifs avant l'ouverture officielle de la piscine de l'Académie. D'importants travaux de réfection ont été effectués cette année et on en est rendu à donner la touche finale qui consiste en une couche de peinture. Les jeunes pourront bientôt envahir la piscine pour la saison estivale. Sur la photo, on remarque un employé posant la peinture dans la piscine de l'Académie.

Tout comme l'OTJ l'avait institué dans le passé

Le STJ présente le club des Ados

Par J.-Alphée Gagné

VICTORIAVILLE — Cette année encore le STJ présente, tout comme l'OTJ l'avait institué dans le passé, le club des ADOS. Déjà, les responsables sont au travail et ont bâti les grandes lignes d'un programme susceptible d'intéresser tous les jeunes.

ADOS est M. Pierre Patry et la monitrice, Mlle Louise Talbot. Ce sont eux qui ont annoncé le thème de la présente saison, "LES BOHEMIENS", et ce programme s'étend sur une période de sept semaines.

Chez les garçons, pour les 15-16, les responsables sont MM. Pierre Patry et Jacques Côté et pour les 12-14, MM. Raymond St-Louis et Michel Laroché, pour les filles, les 14-15 et 16, Mlle Louise Tal-

bot et Micheline Beauchesne, et pour les 12-13, Mlle Madeleine Lévesque et Renée Michel.

Dans La Tribune

D'ici quelques jours, une série d'environ trois articles sera publiée pour faire connaître le programme au complet des activités et les buts de cet organisme qui semble également avoir fait peu de bruit en 1966.

Merci à mes chers concitoyens pour la confiance qui m'a été accordée mercredi dernier lors des élections municipales. Tous peuvent être assurés de mon effort constant et de mon entier dévouement à la cause de notre belle cité de MAGOG. OVILA BERGERON MAIRE DE MAGOG

Chronique judiciaire

La chasse, c'est la chasse...

VICTORIAVILLE, (MR) — "Remettons donc cette cause pour le temps de la chasse", a demandé Me Claude Pinard, procureur de la Couronne, en ce qui concerne la cause de quatre individus accusés d'avoir passé outre certaines lois de la chasse et de la pêche.

Il travaillait et retirait l'assurance

VICTORIAVILLE, (MR) — Un individu du nom d'André Bibeau a été condamné à \$15 d'amende, sans compter les frais de Cour, pour avoir retiré de l'assurance-chômage alors qu'il travaillait et ne devait pas en retirer.

Bibeau qui ne s'est pas présenté à la Cour, hier matin, au Palais de justice, a préféré faire parvenir un plaidoyer de culpabilité par écrit.

Il avait retiré une somme de \$54 après avoir déclaré au bureau de placement qu'il ne travaillait pas.

Bien tranquille hier, mais aujourd'hui

VICTORIAVILLE, (MR) — Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, il n'y a rien de sensationnel, hier matin, lors du terme des Sessions de la paix qui avait lieu au Palais de justice.

Il semble que toutes les causes ont été ajournées à aujourd'hui, tel est le cas pour les causes de Léon Pétrin et de Joseph-Claude Hamel.

Commission scolaire

Ajournement à jeudi

VICTORIAVILLE, (MR) — Incidemment, cette soirée-là sera chargée pour les commissaires d'écoles de Victoriaville, puisqu'ils prendront connaissance du bilan financier de l'exercice 1965-66 qui se terminera alors à cette date.

La sécurité enseignée aux Optimistes de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Des notions de sécurité ont été données aux filles et aux fils des Optimistes de Princeville au cours de la dernière manifestation de la saison pour les membres de ce club.

Un comité a été formé chez les Optimistes de Princeville pour organiser une fête champêtre durant la période des vacances estivales. M. André Mailhot, l'un des vice-présidents du club, a été chargé de diriger le travail de ce comité pour une fête à l'intention des membres et de leurs familles.

Reunions des comités

Le président des Optimistes de Princeville, le Dr Marc St-Hilaire, a fait remarquer que des réunions sont au programme des prochaines semaines en ce qui concerne les comités au travail. Ces comités ont "du pain sur la planche" même durant les vacances. Le choix d'un nom pour le journal du club est un autre projet à réaliser chez les Optimistes de Princeville, a fait remarquer M. Jacques Laliberté, secrétaire.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES ET OFFRES D'EMPLOIS. TRADUCTEURS SPÉCIALISÉS. BUREAU DES TRADUCTIONS SECRETARIAT D'ÉTAT OTTAWA. Jusqu'à \$10,500. Le Bureau des traductions, à Ottawa, a besoin d'un bon nombre de diplômés d'université dans les disciplines mentionnées plus loin. Les traducteurs travaillent principalement en français ou français pour les divisions suivantes: Agriculture, Nord canadien, Forêt, Services nationaux, Mines et Ressources techniques, Travaux publics et Santé nationale et Bien-être social.

Ronald Drouin lanceur gagnant

VICTORIAVILLE, (MR) — Visiblement beaucoup plus puissant que son adversaire, le club Utex Corporation a fait subir, hier soir, au terrain de balle-molle de l'Académie St-Louis de Gonzague une humiliante défaite de 15 à 2 à l'équipe Seven Up.

Le Seven Up n'a pas été aucunement capable alors de se relever le moins du monde par la suite.

Ronald Drouin a été le lanceur gagnant de ce match avec une fiche de deux retraits au bâton, 5 coups sûrs et 4 buts sur balles. Le lanceur perdant a été Denis Mailhot qui a retiré un homme au bâton et accordé 7 buts sur balles, en plus de 16 coups sûrs.

Ce soir

Si le temps s'y prête, une autre joute du calendrier régulier de la ligue Industrielle de balle-molle doit avoir lieu ce soir sur le terrain de balle-molle de l'Académie St-Louis de Gonzague. La joute de ce soir opposera le joueur Ltee à l'équipe du Continental.

Ligue nicolétaine de tennis

Victoriaville reçoit la visite de St-Hyacinthe

VICTORIAVILLE, (MR) — Le club de Tennis Victoriaville qui fait partie cette année, pour la première fois, de la Ligue Nicolétaine de tennis, disputera sa première rencontre officielle, ce soir, à compter de 8 heures, sur les courts de tennis SS-Martyrs.

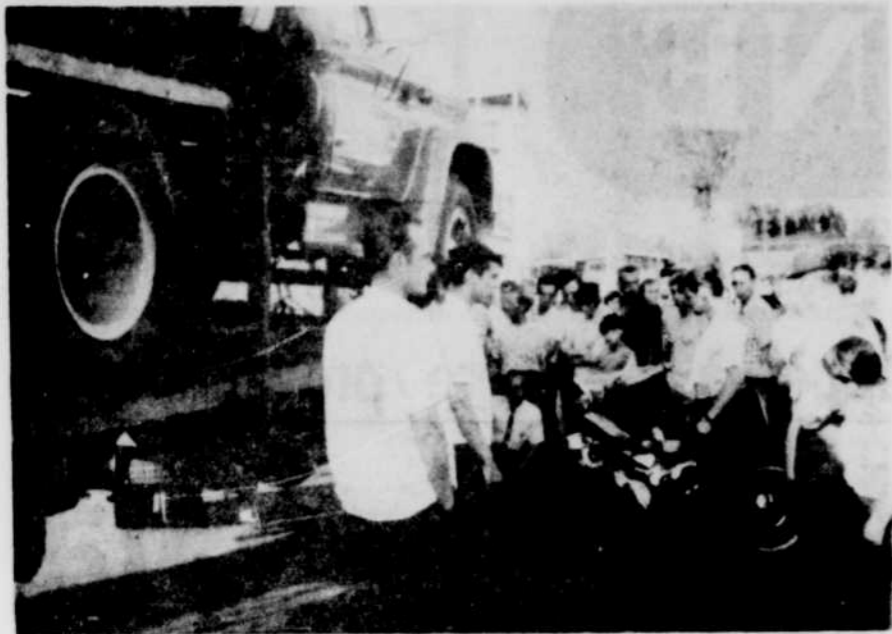
On sait que la saison de tennis qui s'annonce des plus intéressantes, a débuté sur un bon pied jeudi dernier alors que l'équipe du capitaine Pierre Lambert a vaincu le Club Nicolet par le compte de 6 à 1.

St-Hyacinthe

Victoriaville recevra ce soir la visite de l'équipe de St-Hyacinthe. Le capitaine Pierre Lambert est confiant de voir son équipe remporter sa deuxième victoire en autant de rencontres. Même si c'est la première saison pour Victoriaville au sein de la ligue Nicolétaine de Tennis, les joueurs locaux ambitionnent de faire une chaude lutte aux équipes de Drummondville et de St-Hyacinthe pour décrocher le championnat du circuit.



UNE PREMIERE SERIE PREND FIN. — Cette série de cours spécialement réservés à la sténo et aux commis de bureau a connu un succès complet. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Pierre Desrochers, de Victoriaville, directeur de cette école, M. Jean-Paul Croteau, directeur des études pour la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, M. Clément Cantin, président de cette même commission et M. Jacques Valiquette, représentant du Service national de placement, bureau de Victoriaville.



UN BLESSE — Une jeune fille a été blessée hier soir vers 6h. 30 dans une collision survenue à l'intersection du boulevard Leclerc et de la rue Principale à Granby. L'automobile dans laquelle elle avait pris place est entrée en collision avec un lourd camion transportant trois automobiles ainsi qu'un autre camion.

Congrès des métallurgistes à Granby

La constitution actuelle de la Fédération, désuète (A. Plourde)

Journée des rapports

GRANBY, (FA) — Le congrès annuel de la Fédération canadienne de la métallurgie a été inauguré hier après-midi à Granby en présence d'environ 150 délégués provenant des quatre coins de la province.

C'est le président du conseil central de Granby, M. Ludovic Rousseau qui a souhaité la bienvenue aux congressistes qui ont également eu l'occasion d'entendre le maire M. Paul-O. Trépanier leur souhaiter un bon séjour dans la ville de Granby.

Le congrès de la Fédération de la métallurgie (CSN) est présidé par M. Adrien Plourde, d'Arvida et il a été organisé principalement par le conseiller technique de la Fédération pour les Cantons de l'Est, M. Réjean Courchesne.

Les assises se poursuivront aujourd'hui ainsi que demain, pour prendre fin jeudi avant midi par l'élection des nouveaux officiers pour la prochaine année.

Hier

Au cours de cette première journée du congrès, les délégués ont pris connaissance des rapports présentés par les différents officiers de la Fédération. Le président Plourde a été le premier à soumettre son rapport à l'Assemblée générale.

On a ensuite présenté les rapports des présidents de chaque section de la Fédération, soit la section générale, celle de l'aluminium, des employés de garages et des chantiers maritimes.

Hier soir, les délégués se sont divisés en commission d'étude pour faire l'étude en profondeur de chacun des rapports qui leur ont été soumis.

Il voulait "jouer un tour"

Adolescent condamné à un mois de prison pour vol de radio

COWANSVILLE, (FA) — Le juge Patrick E. Delaney de la Cour des sessions de la paix à Sweetsburg, a condamné hier matin, un adolescent de 18 ans, Marcel Brien, à un mois d'emprisonnement pour le vol d'une radio.

L'accusé, qui a plaqué coupable à l'accusation portée contre lui, a dit au tribunal qu'il ne voulait pas réellement voler l'appareil valant \$70, mais plutôt jouer un tour à son propriétaire M. Marcel Hébert, de Waterloo.

Une semaine

Toutefois, comme ces infractions ne constituaient pas un dossier criminel contre l'accusé, en raison de son bas âge à cette époque, Me Marchessault a demandé au tribunal une sentence d'une semaine d'emprisonnement pour le prévenir.

Le magistrat a toutefois décidé d'être plus sévère et de l'envoyer réfléchir suffisamment longtemps pour qu'il s'en souvienne.

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE TELEPHONÉZ 569-9331

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES ET OFFRES D'EMPLOIS

TRADUCTEURS SPÉCIALISÉS

BUREAU DES TRADUCTIONS SECRETARIAT D'ÉTAT OTTAWA Jusqu'à \$10,500

Le Bureau des traductions, à Ottawa, a besoin d'un bon nombre de diplômés d'université dans les disciplines mentionnées plus loin. Les titulaires traduisent principalement de l'anglais au français pour les Divisions suivantes: Agriculture, Nord canadien, Forêts, Services nationaux, Mines et Ressources techniques, Travaux publics et Santé nationale et Bien-être social.

Présentez votre demande immédiatement à la Commission du service civil de Canada, Ottawa, en utilisant le formulaire CSC 1009. Veuillez mentionner le numéro de programme 16-48, et indiquer la spécialisation. On peut obtenir tout renseignement supplémentaire.

Sous l'accusation de tentative d'avortement Médecin de Farnham condamné à subir son procès aux assises

Survenu samedi après-midi Pas d'enquête du coroner en marge du décès d'un célibataire de 61 ans

GRANBY, (FA) — Il n'y aura vraisemblablement pas d'enquête du coroner en marge du décès d'un célibataire de 61 ans, qui est tombé du haut du pont Miner qui enjambe la rivière Yamaska à Granby, samedi après-midi.

Le coroner du district le Dr Henri Picard n'a pas encore pris de décision officielle à ce sujet puisque le rapport du médecin qui tient actuellement l'autopsie du corps n'a pas encore été rédigé.

Toutefois, si ce rapport ne révèle aucun indice pouvant laisser croire qu'il s'agirait d'autre chose que d'un suicide, le coroner émettra simplement un certificat de recherche.

Il aurait sauté La police a révélé hier que selon les témoignages des deux jeunes filles qui ont vu l'homme tomber à l'eau, celui-ci se trouvait seul au milieu du pont lorsqu'il décida de l'enjamber et de sauter en bas.

Ce sont ces adolescents de 15 ans, qui ont averti un passant, lequel a alerté la police, mais à l'arrivée de deux constables sur les lieux, le corps reposait dans la rivière à une vingtaine de pieds de la rive et il était déjà trop tard pour tenter quoi que ce soit.

Incidents de la fête de la St-Jean Excuses du président de la SSJB à l'endroit du maire Trépanier

GRANBY, (FA) — Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Granby, M. Armand Ruel, vient de mettre au point les circonstances qui ont entouré l'arrivée du maire de Granby M. Paul-O. Trépanier, lors de la soirée populaire organisée vendredi dernier à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français.

On sait que M. Trépanier, lors de son arrivée à l'intersection Johnson et Principale, où avait lieu la soirée populaire, n'avait été accueilli par aucun responsable de la SSJB et il avait simplement décidé de rentrer chez lui sans plus.

La déclaration que M. Ruel vient de faire à l'endroit du maire Trépanier se lit comme suit: "Je regrette infiniment le désappointement qui fut votre M. le maire le jour de la St-Jean Baptiste et plus particulièrement lors de la soirée populaire, alors qu'aucun organisateur de la SSJB ne s'est présenté pour vous accueillir."

"Je dois vous dire que j'ai eu moi-même des désappointements cette journée là et je les ai acceptés, même s'ils n'étaient pas de nature à me faire sourire."

"Je crois que j'ai fait mon possible, mais une fois de plus je me suis rendu compte qu'il ne fallait pas attendre l'appréciation qui serait souhaitable, surtout après avoir donné le meilleur de soi-même à une cause que l'on croit valable."

En conclusion, M. Ruel a ajouté: Voilà ce qui explique les raisons du manque d'accueil à votre endroit. Toutes mes excuses M. le maire et Mme la mairesse.

Armand Ruel

Dans plusieurs domaines Les 4-H d'Acton Vale: un atout pour la rive sud!

ACTON VALE, (RAC) — Les clubs 4-H d'Acton Vale (masculin et féminin) figurent de belle façon dans la région des Cantons de l'Est et les cochannes lignes du texte le prouvent.

Pour le Club St-André soulignons les noms de quelques gagnants de médailles et de prix. Gérard Bergeron, le leader du Club s'est mérité les médailles et prix pour l'hygiène (médaille), les premiers soins (médaille), talents 4-H (Prix). Bruno Bergeron, pour sa part, s'est signalé dans les domaines de l'artisanat et de l'embellissement. Gilles Beaugrand et Mario Roy sont les autres gagnants.

Chef les filles du Club Notre-Dame-de-Lourdes, une seule gagnante pour l'art culinaire et la broderie. Mlle Huguette Gauthier.

Congrès provincial Les Clubs 4-H d'Acton Vale seront bien représentés au congrès provincial qui se tiendra à Montréal les 28-29 et 30 juin courant; en effet, la délégation masculine sera formée de Gérard Bergeron, Bruno Bergeron, Gilles Beaugrand et André Vallière, tandis que les déléguées féminines seront Hélène Gauthier, Jocelyne Vaillancourt et Huguette Gauthier.

Talents 4-H Gérard Bergeron participera au concours provincial des Talents 4-H qui se déroulera au Congrès provincial le 29 juin. Un autre membre du Club St-André, Bruno Bergeron participera au concours d'embellissement. A cette occasion, il recevra un prix qui lui sera présenté au cours d'un déjeuner offert par la Banque de Montréal.

COWANSVILLE, (FA) — Un médecin de Farnham, le Dr Russel Beaudin, a été condamné hier matin à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles, sous l'accusation de tentative d'avortement.

Le Dr Beaudin subissait hier son enquête préliminaire devant le juge Patrick E. Delaney, au palais de justice de Sweetsburg.

Selon l'acte d'accusation, l'accusé aurait tenté d'avorter une jeune fille de 23 ans dans son cabinet le 21 mars dernier.

Après l'audition des témoins de la poursuite, le juge Delaney a cité le médecin à son examen volontaire, mais immédiatement après le procureur du Dr Beaudin, Me Gérard Normandin, de Granby a présenté à son tour une preuve en faisant entendre son client ainsi qu'un autre médecin qui avait été appelé à témoigner pour la couronne précédemment.

Le procureur de l'accusé Me André Fortier de Cowansville s'est objecté à ce que le cautionnement de son client soit augmenté de \$500 qu'il était à \$2,000, parce que Mermer n'avait même pas pu encore trouver les \$500 nécessaires pour sortir de prison.

Me Claude Noisieux, procureur de la couronne a toutefois insisté pour que le cautionnement soit de \$2,000 pour éviter que l'accusé commette d'autres infractions d'ici son enquête.

En attendant son enquête, l'accusé demeurera derrière les barreaux, à moins qu'il ne réussisse à trouver \$2,000 en argent, soit le montant du cautionnement fixé par le juge Patrick E. Delaney devant qui il comparait hier.

Me Claude Noisieux, procureur de la couronne a toutefois insisté pour que le cautionnement soit de \$2,000 pour éviter que l'accusé commette d'autres infractions d'ici son enquête.

En mai à Granby 126 accidents... 23 blessés et dommages de près de \$30,000

GRANBY, (FA) — Les 126 accidents de la circulation qui se sont produits dans les limites de la cité de Granby au cours du mois de mai 1966 ont causé des blessures à 23 personnes en plus de dommages matériels estimés à \$28,399.

C'est ce que révèle le rapport mensuel de la Sûreté municipale de Granby que vient de remettre le directeur M. Raymond Forand.

En ce qui regarde les vols, il y en a eu 55 de rapportés à la police durant le mois de mai et les articles ainsi volés avaient une valeur de \$2,982.89. Par ailleurs, les limiers municipaux ont retrouvé pour \$436.30 d'objets précédemment volés.

La police municipale a reçu 325 appels et rédigé 144 rapports en plus d'effectuer 84 enquêtes. Un total de 17 personnes ont été retenues par la police pendant que 34 cas de protection étaient enregistrés.

Les deux enfants qui ont été rapportés perdus à la police ont tous deux été retrouvés et remis à leurs parents.

La patrouille de la police a travaillé durant 626 heures à lors que les constables ont consacré 87 heures à la circulation. Durant les heures de patrouilles, les policiers ont fait 1,284 rapports.

On a consacré 160 heures à l'entretien et la réparation des mètres de stationnement durant le mois. Le directeur Forand a accordé 44 entrevues privées à son bureau de police.

Incendies Le feu a causé pour \$1,200 de dommages au cours du mois de mai à Granby. Sur les 18 appels de feu logés au service des incendies de la ville, il y en a eu deux pour des feux de fournaises à l'huile et quatre incendies qui ont causé des dommages, en plus de quatre fausses alarmes.

Les dommages se sont répartis comme suit: \$300 à l'embellissement et \$900 à la propriété.

Au total, 356 hommes ont répondu aux appels de feu durant le mois. Les sapeurs ont travaillé durant 7 heures et 42 minutes pour combattre les flammes et ils ont pris en moyenne cinq minutes pour répondre à chaque appel.

Un doute Toutefois, Me Noisieux, procureur de la couronne, a tenu à dire que s'il y avait un doute, celui-ci devait jouer contre l'accusé au stade de l'enquête préliminaire et que pour sa part il était convaincu que les témoignages apportés en preuve laissent un doute plus que raisonnable concernant les intentions du médecin.

Le magistrat a abondé dans le même sens que Me Noisieux et après avoir envoyé l'accusé aux assises il a accepté que son cautionnement de \$500 en argent soit renouvelé pour lui permettre de garder sa liberté en attendant le procès qui se tiendra à l'automne 1966.

Présumé incendiaire à son enquête Pièces d'autos volées Individu de Dunham envoyé à son examen pour recel

COWANSVILLE, (FA) — Un vendeur de pièces d'automobiles usagées Real Mc Dermott, de Dunham, sera cité à son examen volontaire lundi prochain, le 4 juillet, sous l'accusation de recel de pièces d'autos volées.

Au cours de l'enquête préliminaire de l'accusé qui se déroulait hier matin au palais de justice de Sweetsburg, la couronne a fait entendre trois témoins pour tenter d'établir que Mc Dermott était bien en possession de pièces qui provenaient d'une voiture volée.

Le premier témoin a été le propriétaire de la voiture dont on a retrouvé des pièces à Dunham. M. Henri Delvallet, de Rosemont, à Montréal a dit que sa voiture avait été volée le 29 avril dernier. Il s'agissait d'une voiture à toit de vinyle, de modèle 1965.

Le témoin a continué en disant qu'il avait revu une partie de sa voiture en pièces détachées à Dunham quelques semaines plus tard. Il les a identifiées par certains défauts soit dans le toit de vinyle ou sur le coffre arrière, qu'il avait remarqués avant que sa voiture ne disparaisse.

Par ailleurs, l'officier de la Sûreté provinciale chargé de l'enquête dans cette cause, M. André Gougeon, a déclaré qu'il avait effectué une perquisition chez l'accusé le 19 mai et qu'il avait alors découvert une partie des pièces de la voiture de M. Delvallet.

Un troisième témoin, M. Donald Lefebvre, employé du département des pièces pour un garage de Cowansville, est venu établir que si l'on avait dû utiliser des pièces neuves pour remplacer et remettre ensemble toutes les parties de la voiture qui ont été découvertes chez l'accusé, il en aurait coûté \$1,364.14. Il a toutefois précisé que des pièces usagées pourraient valoir environ 60% de ce montant.

La couronne a également produit, pour fins de l'enquête préliminaire seulement, une déclaration dans laquelle l'accusé avoue être allé chercher ces pièces dans un champ près de Drummondville et qu'il trouvait quelque chose de pas correct là-dedans, Mc Dermott a avoué aussi, selon les passages que le procureur de la couronne a lus devant le tribunal qu'il ne savait pas si les pièces en question avaient été payées par le type qui les lui a vendues.

C'est le procureur de l'accusé qui a demandé de retarder l'examen volontaire pour décider s'il présentera une contre-preuve avant que son client ne soit envoyé aux assises.

A Acton Vale H. Lavigne et R. Bélanger se signalent au tournoi Laurentides

ACTON VALE, (RAC) — Hervé Lavigne, membre du Club de golf d'Acton Vale et Roger Bélanger, membre du Club Hériot de Drummondville ont tout particulièrement pris la vedette lors du tournoi de golf Laurentides, disputé en fin de semaine sur le parcours du populaire club de golf d'Acton Vale dont le président est le Dr Lionel Laliberté, m.d. M. Lavigne a réussi le 3e "Tou d'un coup" du parcours cette saison, au 2e vert sur une distance de 135 verges. Deux autres golfeurs locaux, M. Hervé Racine et le Dr Jacques David ont accompli des exploits identiques cette saison sur le même 2e vert.

Pour sa part, le Drummondvillois Roger Bélanger a été la vedette du tournoi dans la classe A-B avec un pointage de "74" brut. Par son exploit, Bélanger s'est mérité le magnifique trophée Moisson offert chaque année au vainqueur de ce tournoi organisé annuellement dans le cadre du Festival Laurentides d'Acton Vale.

MERCI à mes chers concitoyens pour la confiance qui m'a été accordée mercredi dernier lors des élections municipales. — Tous peuvent être assurés de mon effort constant et de mon entier dévouement à la cause de notre belle cité de MAGOG. OVILA BERGERON MAIRE DE MAGOG



ELECTIONS A L'ORDRE DU 4e DEGRE. — Les membres de l'Assemblée Mgr Sebastiano Baggio, de l'Ordre du 4e Degré des Chevaliers de Colomb, procédaient récemment à l'élection de leurs officiers pour l'année 1966-67. Ci-haut, on remarque, de gauche à droite, MM. Paul-André Caouette, fidèle Pilote, Lucien Roy, garde intérieur, G. Benoit Ouellet, fidèle Navigateur, Georges-Henri Cloutier, fidèle Amiral, Conrad Vachon, fidèle Capitaine, et Wellie Brochu, secrétaire-financier.

Chevaliers de Colomb du 4e degré de la région

Assemblée Mgr Baggio: nouvel exécutif

THETFORD MINES (BF). — Reunis ces jours derniers à la résidence de M. Paul-André Caouette, de Thetford Mines, les membres du 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, formant les cadres de l'Assemblée Mgr Sebastiano Baggio, ont procédé à l'élection de leurs nouveaux officiers pour l'année 1966-67.

Fondée il y a trois ans, l'Assemblée Mgr Baggio groupe les Chevaliers de Colomb de l'Ordre du 4e degré domiciliés à Thetford Mines, Black Lake, East Broughton, Plessisville et La Gadeloupe. L'effectif groupé actuellement est une quarantaine de membres.

Le nouvel exécutif pour l'année colombienne qui débute sera constitué comme suit :

MM. G. Benoit Ouellet, de Black Lake, fidèle Navigateur; Conrad Vachon, fidèle Capitaine; Paul-André Caouette, architecte, fidèle Pilote; Wellie Brochu, de Black Lake, secrétaire-financier; Maurice Beaudoin, de Thetford Mines, secrétaire archiviste; Lucien Roy, garde extérieur; Eudore Fortier, de Black Lake, garde intérieur; Georges-Henri Cloutier, fondateur de l'Assemblée Mgr Baggio, fidèle Amiral; et M. l'abbé Jean-Paul Gravel, curé de St-Alphonse, aumônier.

A l'issue de cette assemblée générale, les membres de l'Assemblée Mgr Sebastiano Baggio et leurs compagnes ont été reçus à une réception, par M. et Mme Paul-André Caouette.

Construction du Centre d'accueil de Thetford

Préparation des soumissions: les documents sont prêts

THETFORD MINES (BF). — Les documents nécessaires à la préparation des soumissions qui seront incessamment demandées pour la construction du Centre d'Accueil de Thetford Mines Inc., sont maintenant disponibles. Les plans et devis sont de l'architecte J. Berchemans Gagnon de Thetford Mines, et des ingénieurs-conseils Paquet, Dutil & Potvin, de Québec, pour ce qui a trait à la mécanique.

On se rappelle qu'au début du mois, le ministre de la Famille et du Bien-être social approuvait les esquisses préliminaires de cette institution, et autorisait l'architecte J. Berchemans Gagnon à procéder à la préparation des plans et devis définitifs.

Soumissions

Le travail est complété, et la Corporation du Centre d'accueil de Thetford est maintenant en mesure de recevoir des soumissions pour la construction de l'édifice. Ces soumissions devront être entrées au bureau de M. Jean-Luc Côté, secrétaire-trésorier, à une date qui sera déterminée prochainement. Les entrepreneurs et sous-entrepreneurs en chauffage, plomberie et électricité devront remettre leurs cotations au Bureau des soumissions de

posés, 675 Marguerite-Bourgeois, à Québec. La date limite sera également connue plus tard.

Les soumissionnaires pour l'entreprise générale pourront se procurer les documents nécessaires à la préparation de leur soumission au bureau de M. Gagnon, à Thetford, et les soumissionnaires pour le chauffage, la plomberie et l'électricité devront s'adresser au bureau des ingénieurs-conseils Paquet, Dutil & Potvin, 1069 Route de l'Eglise, à Ste-Foy.

Financement

La construction de cette institution de 70 lits sera financée par un emprunt de la Société centrale d'hypothèque et de logements, et le produit de la campagne de souscription populaire tenue au cours des derniers mois.

Le Centre d'accueil de Thetford sera construit en arrière du restaurant Aux Délices, soit entre les 8e et 9e rues Est, sur des terrains donnés par la Cité et la Commission scolaire.

Les directeurs de la Corporation souhaitent ardemment pouvoir ouvrir officiellement les portes de l'institution à ses futurs pensionnaires, à la fin de la présente année.

Dès l'automne à l'école secondaire Albert-Carrier

Système de rotation pour les classes de 10e, 11e et 12e

THETFORD MINES (Par Maurice Dumas). — Le système de rotation des élèves sera mis en vigueur dans les classes de dixième, onzième et douzième années de l'école secondaire Albert-Carrier, l'automne prochain, à Thetford Mines.

Cette nouvelle a été annoncée par M. Raynald Laplante, directeur adjoint des écoles de la Commission scolaire régionale de l'Amiante. Ce nouveau processus d'enseignement a été rendu nécessaire, en raison de la pénurie et de l'exiguïté des locaux et du nombre sans cesse croissant des élèves.

Immense salle d'étude

Ainsi, avec cette innovation, une immense salle d'étude sera créée pour les élèves des classes précitées. Les élèves changeront de local à chaque cours. La principale transformation provient du fait que les professeurs spécialisés demeureront constamment dans le même local pour enseigner leur matière.

M. Laplante a fait savoir que ce changement donnera une bonne idée de ce que sera l'école polyvalente qui est sensée ouvrir ses portes en 1968 à Thetford Mines. Il a également signalé que l'enseignement aux élèves ne sera altéré d'aucune façon. Cette transformation peut se résumer en une seule phrase. Maintenant, ce seront les étudiants et non les professeurs qui se déplaceront pour l'enseignement de telle ou telle matière.

Instructeur: Lou Lamoriello

Une quarantaine de jeunes à la clinique de baseball

THETFORD MINES. (Par Maurice Dumas). — Une quarantaine de jeunes garçons étaient présents, hier, à la première séance de la clinique de baseball patronnée conjointement par la Commission sportive et le Conseil central des loisirs de Thetford Mines.

Lou Lamoriello, instructeur des Mineurs de Thetford Mines, avait chargé de ces leçons de baseball. Il était aidé de John Awdycki, premier-but et Steve Grolnich, lanceur, deux autres porte-couleurs des Mineurs.

Théorie et pratique

Les trois membres des Mineurs ont enseigné la théorie et ensuite faire pratiquer les jeunes joueurs de baseball en herbe. Toutes les notions du baseball y ont passé. Les jeunes ont tout d'abord appris comment ramasser une balle, aussi bien dans le champ

extérieur, comme dans le champ intérieur. On leur a ensuite montré la bonne manière de tirer la balle, ainsi que la façon de courir sur les sentiers. Finalement, tous ont passé à tour de rôle au bâton.

Pendant ce temps, le lanceur Steve Grolnich enseignait tous ses trucs aux jeunes artilleurs. Seuls les jeunes de dix ans ont participé à la clinique d'hier qui a eu lieu au Parc Bellevue.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, la clinique se poursuit pour les jeunes garçons de onze ans. Cette clinique ne prendra fin que vendredi prochain.

Avec ces leçons, un grand pas a été franchi dans la progression du baseball à Thetford Mines, car il y a déjà trop longtemps qu'on négligeait cette sphère de la vie sportive.

Le conseil de Thetford invité à rencontrer les autorités de l'Asbestos Corporation

Mesures d'urgence demandées à la suite du violent dynamitage

THETFORD MINES. (Par Benoit Fortier) — Le violent dynamitage minier de lundi dernier dans le secteur de l'église St-Maurice a eu ses échos hier soir devant les édiles de la cité de Thetford Mines, qui ont été rencontrés par une trentaine de contribuables de cet arrondissement.

La délégation a pressé les gouvernants municipaux de rencontrer sans délai les autorités de l'Asbestos Corporation Ltd afin que cette dernière prenne les mesures d'urgence qui s'imposent pour protéger la vie et les biens des résidents continuellement exposés aux dangers que font planer les dynamitages quotidiens de la mine King-Beaver.

Les paroissiens demandant que la compagnie change son mode d'exploitation dans ce secteur, ou qu'elle procède immédiatement au déménagement des maisons comprises dans le secteur en danger, soit depuis l'église jusqu'au pont de la rivière Bécancour.

La Délégation

La délégation d'hier soir groupait quelque 30 personnes, dont presque la totalité des contribuables de l'arrondissement de l'église, ainsi que deux commerçants demeurant du côté ouest de la rivière, et trois marguilliers.

On se rappelle que la violente déflagration de lundi dernier, à la King-Beaver, a causé des dégâts à cinq bâtisses, dont le presbytère, et mis plusieurs vies en danger.

Les contribuables voudraient que le conseil municipal négocie un arrangement directement par voie de pourparlers avec la compagnie. Autrement il faudrait se servir des articles de loi qui prévalent dans une telle situation.

Les édiles d'accord

Les membres du conseil municipal ont favorablement accueilli la requête de la délégation, et promis d'essayer de rencontrer dès cette semaine les représentants de l'Asbestos Corporation, pour discuter de ce problème, et y trouver une solution répondant aux revendications de leurs commettants.

Fin de semaine calme dans la région de l'amiante

THETFORD MINES. (MD). — La dernière fin de semaine a été relativement calme dans la région de l'amiante. Si le long congé de la fête de la St-Jean Baptiste a été meurtrier et fustige dans tout le pays, on peut dire que la région de l'amiante a été providentiellement épargnée.

Au bureau de la police municipale, on n'a rapporté aucun accident grave, tandis qu'à la Sûreté provinciale, on a informé que tout a été tranquille et paisible sur les routes de la région pendant cette fin de semaine.

Routes achalandées

Bien entendu, les routes ont été achalandées et la circulation était très intense à plusieurs endroits, mais tout s'est déroulé dans l'ordre, si l'on excepte quelques collisions d'ordre mineur.

A Thetford Mines, un seul accident d'importance a été signalé. Il s'agit du jeune Guy Langevin qui a été heurté par une automobile au croisement des rues Turcotte et St-Alphonse Ouest. Le garçonnet n'a cependant pas été blessé sérieusement. Il est demeuré à l'hôpital par simple mesure de précaution.

Il est à espérer que la prudence et la vigilance au volant continueront d'être la marque des automobilistes de la région au cours des prochaines fins de semaine.

Préconisé par le président de la SDT

Engagement à plein temps d'un économiste et d'un commissaire industriel

THETFORD MINES. (BF). — L'engagement, à plein temps, d'un économiste et d'un commissaire industriel, pour la région de l'amiante, est fortement préconisé par le président de la Société de développement économique de Thetford, M. Louis-Philippe Duval.

Ce dernier allègue que c'est là la seule façon de connaître vraiment le potentiel de ce territoire, et d'y promouvoir en pleine connaissance de cause l'implantation de nouvelles industries, et la promotion de celles déjà existantes.

Pour financer un tel système, M. Duval suggère la formation d'un comité régional, ou encore, l'extension de la SD ET à toute la région concernée. "De cette façon, chaque citoyen apportera sa quote part à ce programme d'expansion industrielle et économique," de ponctuer l'homme d'affaires thetfordois.

D'ailleurs, de faire remarquer M. Duval, une telle initiative entrerait dans les vues de la Chambre de commerce régionale, et l'on pourrait certes compter sur l'appui de cette dernière.

Autres avantages

Présentement, on ne sait au juste quels sont les plans ou lois des gouvernements fédéral et provincial dont on pourrait se prévaloir pour hausser le niveau économique et industriel de la région de l'amiante. Avec l'engagement permanent d'experts, et le sérieux avec raison que les débours occasionnés seraient compensés au centuplé.

Temps de se réveiller

Concernant les activités propres à la SD ET, le président Duval a souligné qu'il est temps pour les hommes d'affaires, les professionnels et les ouvriers de Thetford Mines de se réveiller à leurs problèmes locaux, en investissant de leurs deniers dans les industries locales, pour les développer, et aussi pour créer de l'emploi.

"Il ne faut pas attendre que nos réserves d'amiante soient épuisées pour agir, il faut dès maintenant songer à y apporter des solutions."

Aux nombreux Thetfordois qui placent actuellement leur argent dans l'achat d'obligations municipales et scolaires émises à travers le Québec, je dis que ces placements seraient tout aussi sûrs et profitables s'ils étaient versés chez-nous, pour y développer l'industrie et les emplois," de poursuivre M. Duval.

Industrie et fibre de verre

Invité à commenter la marche des industries Fibre de verre de Thetford Inc., M. Duval a révélé que cette firme produira environ 5,000 automobiles d'ici décembre, et qu'il y a encore moyen de développer largement le marché américain.

Outre la production courante de panneaux, un programme sera mis à l'étude d'ici quelques mois pour faire entrer la fibre de verre dans la fabrication de nouveaux articles.



L'ART DE REUSSIR UN COUP RETENU. — Lou Lamoriello, instructeur des Mineurs de Thetford Mines, a été croqué sur le vif alors qu'il enseignait à un jeune l'art de réussir un coup retenu parfait.

(Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

Nouveau contretemps dans la réalisation du Centre culturel de Black Lake

Les soumissions ne seraient pas conformes aux exigences

BLACK LAKE. (BF). — La guigne et les contretemps semblent vraiment s'acharner contre la réalisation du Centre culturel de Black Lake. C'est à se demander si ce projet, mis de l'avant il y a deux ans, se concrétisera.

Apparemment, les soumissions qui furent ouvertes il y a deux semaines relativement à la construction de cet édifice, ne rencontreraient pas toutes les exigences prescrites par le Comité des fêtes du centenaire de la Confédération, et il se peut que le tout soit à recommencer.

On saura plus exactement à quoi s'en tenir à ce sujet aujourd'hui, puisque le maire Romeo Roy, quelques échevins, ainsi que le secrétaire-trésorier, M. Jean-Marie Hébert, se sont rendus à Québec hier rencontrer les officiers du Comité des projets commémoratifs au centenaire de la Confédération, afin de clarifier la situation.

moment que l'édifice coûterait \$60,000 de plus que le montant prévu. L'addition des plus basses soumissions reçues pour la construction, l'électricité, la plomberie et le chauffage, l'aération et la filtration a donné un total de \$239,824, au regard des \$180,000 prévus pour la réalisation complète du projet, lorsque ce dernier fut amorcé il y a deux ans. A ce moment-là, les autorités fédérales-provinciales avaient confirmé une subvention de \$144,000 pour aider à défrayer le coût du Centre, laissant une balance de \$36,000 à être comblée par le trésor municipal.

Or, selon les soumissions reçues, la part du conseil municipal est portée à \$95,824.

Nouveau retard

Le nouveau délai qui entraverait présentement la marche du Centre culturel proviendrait du fait que les cotations reçues le 13 juin n'étaient pas toutes accompagnées d'un chèque certifié couvrant 10% du coût de la soumission, de même que d'une police d'assurance-garantie, comme le stipule la loi des projets commémoratifs au centenaire.

Paroisses Ste-Marthe et St-Noël

Les terrains de jeux ouvrent leurs portes

THETFORD MINES. (MD). — Les terrains de jeux des paroisses Ste-Marthe et St-Noël, de Thetford Mines, ont ouvert toutes grandes leurs portes, hier, pour accueillir plusieurs centaines d'enfants qui semblaient des plus heureux d'inaugurer cette saison estivale.

Les piscines de ces deux OTJ étaient en opération et les jeunes en ont profité pour prendre leurs ébats. Des activités fébriles régneront sur les terrains de ces deux OTJ au cours des prochains jours.

L'OTJ de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation fera son ouverture officielle jeudi de cette semaine. L'inscription des enfants a débuté hier et se poursuivra aujourd'hui.

Retard

L'inauguration des terrains de jeux des paroisses St-Alphonse et St-Maurice a été retardée de quelques jours. Ces deux OTJ se mettront en branle lundi de la semaine prochaine.

La piscine de St-Maurice est cependant en opération. A St-Alphonse, la piscine ne fonctionne pas encore, mais tout devrait rentrer dans l'ordre au cours de la semaine.

On est donc en mesure de constater que la saison estivale agure bien à Thetford Mines.



PREMIERE SORTIE OFFICIELLE DU DEPUTE BERGERON. — Me Marc Bergeron, nouveau député du comté de Mégantic à l'Assemblée législative, a été le héros d'une fête organisée en son honneur par le club Aramis de Thetford Mines. Cet événement coïncidait avec la première sortie officielle de M. Bergeron depuis sa victoire aux élections provinciales du 5 juin dernier. La photo ci-haut montre, dans l'ordre habituel, M. L. Paul Vachon, vice-président local et premier vice-président du conseil Suprême Aramis; Me Marc Bergeron, Mme Bergeron et Mlle Dolores Grenier, de Thetford Mines, Reine Aramis provinciale.



"Torbuic, tout mon Gordon dry gin a disparu."

SHERBROOKE, MARDI, 28 JUIN 1966

Rémunération des membres du conseil

Les citoyens de Dixville se prononceront le 11 au cours d'un référendum

DIXVILLE (AR) — Les citoyens de la municipalité du village de Dixville devront se prononcer le 11 juillet prochain sur un projet de rémunération des membres du conseil de l'endroit.

Le règlement qui prévoit cette rémunération sera présenté en référendum par le conseil par les propriétaires, le lundi 11 juillet. Le seul bureau de vote qui sera ouvert sera situé à la salle de l'école centrale du village et sera ouvert de 8 heures à m. à 6 heures p. m. La municipalité comprend 131 propriétaires dont 113 propriétaires résidents. Seuls ces derniers auront le droit de vote lors du référendum.

Le règlement prévoit une rémunération de \$150 par année pour le maire et de \$75 par année pour chaque conseiller.

Difficultés

Depuis plus d'un an le conseil municipal de Dixville éprouve beaucoup de difficultés à combler ses sièges. L'an dernier à la suite de démissions les conseillers ont dû travailler ferme pour trouver des personnes consentantes à remplacer les démissionnaires.

De plus, lors de l'élection du mois de janvier dernier le siège occupé l'an dernier par M. Joachim Deslauriers était demeuré vacant. Depuis ce temps les conseillers ont fait de nombreuses nominations pour combler le siège no 1, à chaque fois les personnes nommées déclinaient l'invitation pour des raisons personnelles et jugées valables à chaque fois.

Dernièrement repandant les conseillers ont réussi à combler ce siège alors que M. Camille Lessard a accepté de siéger au conseil municipal mettant un terme aux recherches des conseillers et solutionnant leur problème.

C'est en raison des difficultés toujours croissantes lorsque vient le temps de trouver des conseillers que les autorités municipales ont décidé d'adopter ce nouveau règlement prévoyant une rémunération des conseillers et du maire.

Compensation

Les montants de \$150 et de \$75 par année seront payés pour compenser pour le travail que doivent fournir chacun des membres du conseil, en rapport avec le travail municipal.

Les autorités municipales ont également déclaré qu'il n'en coûtera pas plus cher aux contribuables même avec cette rémunération, puisque la nouvelle taxe des locataires qui vient d'être adoptée par les autorités municipales fournira au trésor municipal une somme suffisante pour défrayer le coût de cette rémunération.

A Asbestos

Aucun problème d'argent à la Commission scolaire

ASBESTOS, (JD) — Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire d'Asbestos, M. Henri Fontaine, a révélé hier dans une entrevue téléphonique qu'aucun problème d'argent ne se posait présentement à la CS.

La Commission municipale de Québec a endossé la demande des Commissaires en autorisant un emprunt de \$300,000. La demande doit être adressée à la Banque au cours de la semaine.

Le personnel enseignant touchera donc la paie de vacances pour le 30 juin comme le stipule la Convention collective. Les salaires totalisent \$75,000 environ auxquels il faut ajouter la rétroactivité depuis le 1er septembre dernier.

La nouvelle Convention a été signée le 5 juin dernier.

Danses à gogo et ... parade des pantalons à St-Georges de Windsor

ST-GEORGES de Windsor — Un groupe de jeunes filles de St-Georges de Windsor ont suivi un cours de couture donné par Mmes Armand Croteau et Armand Chabot. Pour clôturer ce cours une soirée a été organisée pendant laquelle il y eut une parade des toilettes fabriquées par ces jeunes. La commentatrice de la parade était Mme Armand Beau-doin.

Pendant le cours ces débutantes avaient confectionné un ensemble "Baby doll", avec robe de chambre et sac assorti, des bermudas ou jupe avec blouse-chaandai tricotée par elles, de même que des tabliers.

Au milieu de la parade il y eut un numéro spécial par trois d'entre elles. Lise Fréchette avait des pantalons matelot bleu-marin avec blouse imprimée à frisons, Louise Laerte, pantalon bleu-marin avec gilet rouge rayé bleu-marin et Danielle Croteau du gogo pantalon blanc avec manteau trois quarts, ces trois demoiselles ont dansé des danses à gogo tandis que d'autres continuaient la parade des pantalons: Danielle Ringuette, Angèle Henri, Micheline et Anne-Marie Gagné.

Puis ce fut la parade des robes par Lise Fréchette, Danielle Croteau, Louise Laerte, Danielle Ringuette, Ghislaine Brouillard, Francine Roux, Sylvie Letendre, Lise et Jocelyne Nicol, Angèle Henri, Marielle Côté, Johanne Letendre, Anne-Marie et Micheline Gagné.

M. le curé C. Dionne adressa des félicitations aux dames qui se sont dévouées pour le succès de cette soirée ainsi qu'aux jeunes filles qui ont suivi ces cours.

Les juges de cette démonstration étaient les religieuses du couvent de St-Georges.

Pas de classes maternelles à Windsor

Manque de personnel qualifié cette année

WINDSOR, (AT) — Au début de l'été, la commission scolaire de Windsor annonçait son intention d'ouvrir des classes de maternelle pour les enfants de cinq ans de Windsor. Mais par manque de personnel qualifié pour cet enseignement spécialisé, les commissaires ont dû renoncer sur leur décision pour annoncer à regret que ces classes ne pourront être ouvertes pour cette année.

Des classes maternelles existent pour personnel spécialisé pour deux raisons. D'abord, l'enseignement par lui-même exige des capacités, aptitudes et compétences que ne peuvent avoir généralement que les professeurs spécialement entraînés à ce genre d'éducation.

En outre, du côté administratif, le ministère de l'Éducation ne subventionne ces classes que si les professeurs sont qualifiés.

En outre, du côté administratif, le ministère de l'Éducation ne subventionne ces classes que si les professeurs sont qualifiés. An regret Si ces professeurs avaient pu être trouvés et engagés, 125 élèves dont l'inscription était déjà faite auraient pu bénéficier de cet enseignement dès septembre. Car par ailleurs, les locaux et le matériel pouvaient aisément être préparés. Les commissaires de Windsor ont tout de même laissé connaître leur ferme intention de se reprendre pour l'an prochain. Durant l'année scolaire, ils placeront des demandes d'application dans les écoles ou de tels professeurs poursuivent leurs études.

St-François-Xavier de Brompton, Greenlay et St-Denis de Brompton Windsor vendrait de l'eau à trois municipalités voisines

WINDSOR, (AT) — Dans son grand projet d'eau potable, la municipalité de Windsor désire intéresser trois municipalités qui seront riveraines de la conduite d'adduction du lac Brompton. Les représentants de St-François-Xavier de Brompton, Greenlay et St-Denis de Brompton ont rencontré le maire de Windsor et l'ingénieur municipal à cet effet. Une de ces municipalités a déjà rendu sa réponse.

Depuis quelques semaines, les édiles municipaux de Windsor portent leur attention surtout sur le projet qui consiste à prendre l'eau dans le lac Brompton. La conduite d'adduction qui conduira l'eau depuis ce lac jusqu'aux réservoirs de Windsor passera par les trois localités de St-Denis, St-François et Greenlay.

Non une charité Dans la rencontre que Windsor a eue avec les représentants de ces villes, on a suggéré à ces localités de profiter de cette occasion pour s'approprier à bon marché d'une bonne eau. M. Craig, maire de Windsor, a d'abord précisé qu'il ne s'agissait pas de faire payer ce projet par ces trois municipalités, mais de connaître leur intention de sorte à préparer immédiatement les sortes d'eau pour eux.

Ces trois localités pourraient utiliser environ 200,000 gallons américains d'eau par jour. L'achat d'eau serait peu coûteux pour eux selon le projet de Windsor et aiderait d'autre part la municipalité de Windsor à financer ce projet.

On semble favorable Le maire de St-François, M. Roland L'Étoile, a semblé lui-même favorable à ce projet.

A Asbestos Fêtes monstres en 1967 pour le 25e anniversaire de la SSJB?

ASBESTOS, (JD) — La Société St-Jean-Baptiste d'Asbestos songerait sérieusement à organiser des fêtes monstres en juin 1967 afin de commémorer le 25e anniversaire de fondation de la section locale, a-t-on appris hier.

A la suite du succès décroché par ses activités en marge de la fête des Canadiens français, cette année, les directeurs de l'organisme sont d'avis qu'Asbestos est devenu au cours des dernières années le point de mire de la région lorsqu'arrive le mois de juin.

On a parlé de la possibilité d'inviter les villes et municipalités de la région à patronner un char allégorique chacun. En outre, la St-Jean-Baptiste ferait tout en son pouvoir pour présenter un feu d'artifice inoubliable.

Les célébrations de cette année ont attiré plusieurs milliers de personnes; ces manifestations tout aussi nombreuses que variées, ont rencontré la faveur du public. Asbestos compte plusieurs corps musicaux ce qui est de nature à rehausser l'éclat des fêtes.

Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Puisque ce règlement se répartit sur une période de 40 ans, le coût de revient annuel sera de quelque \$30,000. Si l'on réussit à obtenir l'aide du gouvernement, soit une subvention annuelle d'une période de 5 ans au montant de 4% du montant total de l'emprunt, le coût de revient annuel sera abaissé à \$12,000.

Restriction Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.

Par les citoyens de Richmond — Coût de \$450,000 Acceptation du projet de puits collecteur sans référendum

RICHMOND, (AT) — Les citoyens de Richmond n'auront pas eu besoin d'un référendum pour accepter le projet d'un puits collecteur qui fournira une nouvelle eau potable à Richmond et Melbourne. L'assemblée publique n'a apporté que trois signatures qui se sont objectées au projet.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Puisque ce règlement se répartit sur une période de 40 ans, le coût de revient annuel sera de quelque \$30,000. Si l'on réussit à obtenir l'aide du gouvernement, soit une subvention annuelle d'une période de 5 ans au montant de 4% du montant total de l'emprunt, le coût de revient annuel sera abaissé à \$12,000.

Restriction Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.



EXPOSITION. — Cette photo a été prise, lors de l'exposition des dossiers de documentation, que les élèves de l'école des Frères du Sacré-Coeur de Richmond ont montés sur divers sujets. On y voit, de gauche à droite, M. Fernand Ménard, directeur de l'école, Hugues Cormier, un des élèves qui servait de guide, M. Lionel Pelletier, président de la Commission scolaire, et Daniel Girardin, un autre élève, qui explique un des dossiers. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Des centaines de visiteurs à l'exposition de travaux d'élèves

RICHMOND, (YR) — Plusieurs centaines de visiteurs et de parents ont défilé à l'école des Frères du Sacré-Coeur, à Richmond, pour y visiter une exposition des travaux des élèves de l'institution, qui avaient monté des dossiers de documentation sur divers sujets.

Le directeur de l'institution, M. Fernand Ménard a souligné qu'en plus de forcer l'élève à se documenter sur le sujet du dossier, cette initiative visait également à donner aux élèves un violon d'Ingres, qu'ils pourront conserver plus tard.

Multitude de sujets Toutes les classes de l'école ont dû se choisir un minimum de cinq comités, en plus des temporaires. Chacun des comités a pu être subdivisé parmi les membres le formant. Une heure de classe était consacrée, à toutes les semaines, pour ce travail, soit le vendredi, de 2h 45 à 3h 45.

La liste Voici donc la liste des comités: timbres, cartes de Noël, sports, éditoriaux de journaux, éducation, dessin et caricatures, histoire, géographie, religion, loisirs, comités de Noël, littérature, politique, exposition universelle, agriculture, cartons d'allumettes, paquets de cigarettes, sciences (fusées, expériences, lancement de satellites), découpages (Jeanne d'Arc), collection de coeurs, Piston, Incroyable mais vrai, collection de pièces de un sou, automobiles, fleurs et artistes.

Ce qui frappait, lors de la visite, c'est le soin qu'ont mis les élèves à la préparation de leur travail de documentation. La présentation était également élaborée, avec photos des membres des comités.

Par les citoyens de Richmond — Coût de \$450,000 Acceptation du projet de puits collecteur sans référendum

RICHMOND, (AT) — Les citoyens de Richmond n'auront pas eu besoin d'un référendum pour accepter le projet d'un puits collecteur qui fournira une nouvelle eau potable à Richmond et Melbourne. L'assemblée publique n'a apporté que trois signatures qui se sont objectées au projet.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Puisque ce règlement se répartit sur une période de 40 ans, le coût de revient annuel sera de quelque \$30,000. Si l'on réussit à obtenir l'aide du gouvernement, soit une subvention annuelle d'une période de 5 ans au montant de 4% du montant total de l'emprunt, le coût de revient annuel sera abaissé à \$12,000.

Restriction Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.

Par les citoyens de Richmond — Coût de \$450,000 Acceptation du projet de puits collecteur sans référendum

RICHMOND, (AT) — Les citoyens de Richmond n'auront pas eu besoin d'un référendum pour accepter le projet d'un puits collecteur qui fournira une nouvelle eau potable à Richmond et Melbourne. L'assemblée publique n'a apporté que trois signatures qui se sont objectées au projet.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Puisque ce règlement se répartit sur une période de 40 ans, le coût de revient annuel sera de quelque \$30,000. Si l'on réussit à obtenir l'aide du gouvernement, soit une subvention annuelle d'une période de 5 ans au montant de 4% du montant total de l'emprunt, le coût de revient annuel sera abaissé à \$12,000.

Restriction Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.

Par les citoyens de Richmond — Coût de \$450,000 Acceptation du projet de puits collecteur sans référendum

RICHMOND, (AT) — Les citoyens de Richmond n'auront pas eu besoin d'un référendum pour accepter le projet d'un puits collecteur qui fournira une nouvelle eau potable à Richmond et Melbourne. L'assemblée publique n'a apporté que trois signatures qui se sont objectées au projet.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Puisque ce règlement se répartit sur une période de 40 ans, le coût de revient annuel sera de quelque \$30,000. Si l'on réussit à obtenir l'aide du gouvernement, soit une subvention annuelle d'une période de 5 ans au montant de 4% du montant total de l'emprunt, le coût de revient annuel sera abaissé à \$12,000.

Restriction Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.

Travail de \$3,000 commandé par le conseil d'Asbestos

Peinture murale dans le hall de l'hôtel de ville

ASBESTOS, (JD) — Le hall d'entrée du nouvel hôtel de ville d'Asbestos sera orné d'une imposante peinture murale. Le conseil municipal d'Asbestos a voté de prendre cette décision afin de rendre davantage l'apparence intérieure du superbe édifice.

M. Leonard Garneau, décorateur-ensemblier, exécutera le travail au coût de \$3,000. Par ailleurs, les travaux de finition se poursuivent toujours à un rythme accéléré. On estime que tous les locaux seront disponibles d'ici quelques jours; le déménagement s'effectuera ensuite. Quant à la Bibliothèque publique, elle ouvrira d'ici peu.

Le nouvel hôtel de ville qui s'élève à l'intersection du boulevard St-Luc et de la rue Du Roi, abritera aussi les services de Police et Incendie ainsi que d'autres services.

Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.

Par les citoyens de Richmond — Coût de \$450,000 Acceptation du projet de puits collecteur sans référendum

RICHMOND, (AT) — Les citoyens de Richmond n'auront pas eu besoin d'un référendum pour accepter le projet d'un puits collecteur qui fournira une nouvelle eau potable à Richmond et Melbourne. L'assemblée publique n'a apporté que trois signatures qui se sont objectées au projet.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

Puisque ce règlement se répartit sur une période de 40 ans, le coût de revient annuel sera de quelque \$30,000. Si l'on réussit à obtenir l'aide du gouvernement, soit une subvention annuelle d'une période de 5 ans au montant de 4% du montant total de l'emprunt, le coût de revient annuel sera abaissé à \$12,000.

Restriction Le projet qui veut prendre l'eau près du ruisseau Steele est en bonne marche. Il lui reste à passer deux étapes pour se concrétiser. Le règlement d'emprunt doit d'abord recevoir l'approbation de la Commission municipale de Québec.

Sur tout, il faut à tout prix obtenir la subvention de 4% du gouvernement provincial. Sans cette subvention, le projet restera absolument sans suite. En effet, une résolution du conseil garantit aux contribuables que sans cette aide du gouvernement du Québec, le projet restera sans suite indéfiniment.

Par les citoyens de Richmond — Coût de \$450,000 Acceptation du projet de puits collecteur sans référendum

RICHMOND, (AT) — Les citoyens de Richmond n'auront pas eu besoin d'un référendum pour accepter le projet d'un puits collecteur qui fournira une nouvelle eau potable à Richmond et Melbourne. L'assemblée publique n'a apporté que trois signatures qui se sont objectées au projet.

Cette assemblée publique devait se prononcer sur le règlement numéro 305, qui autorise un emprunt de \$450,000 sur une période de 40 ans et autorise les travaux de construction d'un puits collecteur d'eau potable et de la conduite d'adduction.

Les coûts Le détail du règlement prévoit que le puits lui-même coûtera \$140,000, l'usine de pompage \$28,000, et la conduite d'une longueur de près de cinq miles coûtera \$225,000. Les frais généraux de services, de génie, d'émission d'obligations et autres totalisent les différences, soit \$37,000.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES ET OFFRES D'EMPLOIS. TRADUCTEURS SPÉCIALISÉS. BUREAU DES TRADUCTIONS. SECRETARIAT D'ÉTAT. OTTAWA. Jusqu'à \$10,500. Le Bureau des traductions, à Ottawa, a besoin d'un bon nombre de diplômés universitaires dans les disciplines mentionnées plus loin. Les titulaires traduisent principalement de l'anglais au français pour les divisions suivantes: Agriculture, Nord canadien, Forêts, Revenu national, Mines et Biens techniques, Travaux publics et Santé nationale et Bien-être social. SPÉCIALISATIONS: génie forestier, entomologie, botanique, zoologie, ornithologie, géologie, anthropologie, sciences agricoles, y compris la science des sols, océanologie, biologie, hydrologie, géophysique, océanographie, météorologie, cartographie, astronomie, comptabilité, finance, fiscalité, sciences économiques, élevage, grande culture, horticulture, agriculture chimie agricole, architecture, génie chimique, pharmacologie, médecine, psychiatrie, psychologie, hygiène du travail, hygiène publique, bactériologie. Présentez votre demande immédiatement à la Commission du service civil du Canada, Ottawa, et utilisez la formule CSC 1007. Veuillez mentionner le numéro de programme 06-480, et indiquer la spécialisation. On peut obtenir tout renseignement supplémentaire.

DEVINEZ JUSTE. — On pourrait facilement établir un concours pour déterminer la nature de ce que vous voyez sur cette photo. Mais pour vous simplifier la tâche disons que cela a été vu au Village Géant Molson qui a eu lieu dimanche à la Place Drummond. Est-ce que cela vous dit quelque chose. Non? Il s'agit tout simplement d'une corvette, propriété d'André Lacroix, qui a dû effectuer certains virages difficiles... (Photo La Tribune, Drummondville)

Le Camp de santé de Drummondville a accueilli plusieurs moniteurs

DRUMMONDVILLE, (ML) — Pour la 13e année consécutive, la Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet a ouvert son camp de moniteurs. Un groupe de 64 garçons et filles participera, cette semaine, jusqu'à vendredi, à 55 cours théoriques et pratiques au Camp de Santé. La direction du camp et la programmation du cours ont été confiées à M. Robert Pépin, responsable de l'éducation physique à la régionale St-François. Il est secondé dans son travail par 11 professeurs, également de la régionale. Les jeunes qui suivent le cours de moniteur y ont été envoyés, pour acquiescer une meilleure formation, par les responsables de chacun des organismes de loisirs dans plusieurs villes du diocèse.

Drapeaux et maisons décorées

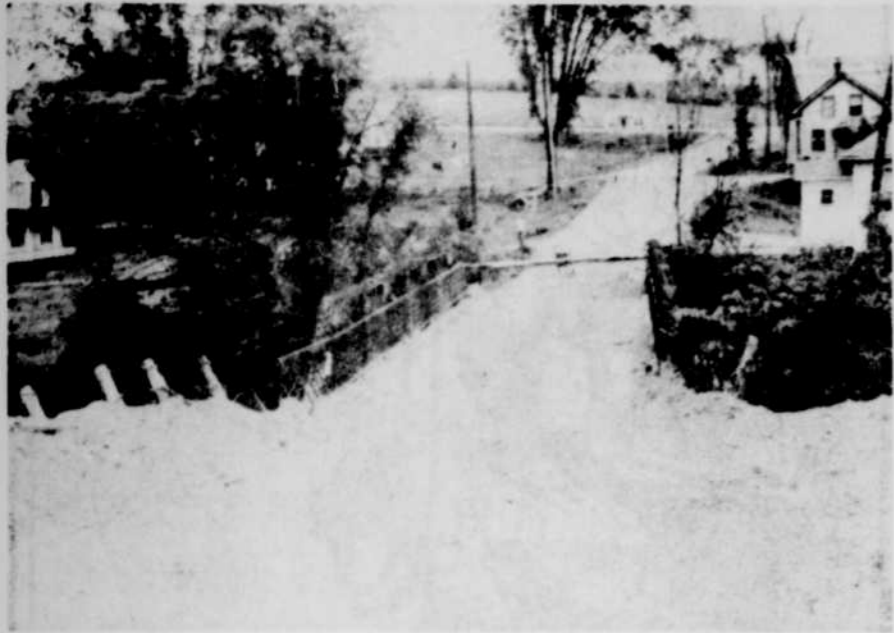
Bury se prépare à célébrer la fête de la Confédération

BURY — Avec les drapeaux et les bannières flottant dans les airs, les demeures et les maisons d'affaires décorées à cette époque-ci de l'année, Bury est une fois de plus dans l'attente de la célébration, de la fête de la Confédération, la quelle a lieu chaque année le 1er juillet. La célébration de la Confédération est devenue une tradition dans ce village, remontant vers environ 1927. Cette célébration est organisée tous les ans par l'Association athlétique de Bury. En ce jour, le slogan: "Tous les chemins conduisent à Bury" est amplement justifié par l'afflux de visiteurs qui se rendent à Bury pour participer aux fêtes de la Confédération.

Le programme Le programme de cette année promet de surpasser en qualité tous ceux tenus jus-

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE TELEPHONEZ 569-9331

MERCI à mes chers concitoyens pour la confiance que m'a été accordée mercredi dernier lors des élections municipales. — Tous peuvent être assurés de mon effort constant et de mon entier dévouement à la cause de notre belle cité de MAGOG. OVILA BERGERON MAIRE DE MAGOG



LE PONT reliant le Chemin Courtemanche à Cherry River est actuellement en réparation de même que cette route qui est aussi bloquée à la circulation. Les travaux vont bon train et d'ici peu, les automobilistes pourront constater une importante réalisation dans cette artère.

Afin de donner un meilleur service sur le terrain

### Modifications radicales au sein du personnel de l'OTJ de Magog

MAGOG, (JPL) — De nombreux changements ont été effectués cette année en ce qui concerne l'OTJ à Magog. En

Belle ligue de balle-molle

### L'avance du club Gendron considérablement réduite

MAGOG, (JPL) — Le Club Gendron de la division juvénile de la Belle Ligue de balle-molle des Jeunes a vu son avance considérablement diminuée à la suite des récentes rencontres entre les divers clubs de la ligue. Le Gendron est toujours en première position mais il ne possède qu'un point d'avance sur le Gilbert qui doit disputer une partie de plus.

Autre division

Par ailleurs, dans la seconde division de la ligue, le Fédéral a réussi à déloger le Chevalier en tête du classement et il possède maintenant 4 points d'avance sur ce dernier qui doit disputer une joute de plus. Les clubs Fondrière, Pouliot et l'Étape occupent respectivement les troisième, quatrième et cinquième position.

St-Patrice de Magog

### Les guides camperont au lac Aylmer jusqu'au 7

MAGOG, (JPL) — Les membres de la douzième compagnie des guides de St-Patrice de Magog ont quitté Magog hier, à destination du lac Aylmer, près de Garthby. Ces jeunes filles camperont à cet endroit jusqu'au 7 juillet, soit pendant plus d'une dizaine de jours. Leur montage est, en majorité, fait de bois coupé sur place et brévié de leurs mains. Ainsi sont montés les tables, les banes, les lits, les feux à cuisson, les porte-chaudrons, etc...

Depuis vendredi dernier

### La piscine municipale Coaticook est ouverte

COATICOOK, (AR) — La piscine municipale de Coaticook est finalement en activité depuis la fin de semaine. Ce moment tant attendu par une foule de jeunes et de moins jeunes avait été retardé considérablement par les autorités municipales de Coaticook, cette année, parce que la piscine devait être repeinte et que ce travail n'avait pas été fait plus tôt dans la saison.

En foule

Depuis vendredi, la piscine

### Soirée annuelle du comité de la paroisse St-Edmond

A l'Unité sanitaire

COATICOOK, (AR) — L'Unité sanitaire du comité de Stanstead présentera demain après-midi, 29 juin, une séance de films éducatifs et récréatifs à Coaticook.

Ces représentations cinématographiques sont sous la responsabilité du Dr. Parnette, dentiste de l'Unité sanitaire du comité de Stanstead. La représentation de demain débutera à 2 h. 30 p.m. et sera tenue à l'école Albert L'Heureux, rue St-Paul, à Coaticook.

Tous les jeunes sont invités à assister à cette représentation.

COATICOOK, (AR) — C'est ce soir que sera tenue la soirée annuelle organisée par le Comité de la paroisse St-Edmond, au parc Shurtleiff. Cette soirée sera tenue sur le terrain du parc municipal Shurtleiff, dont le Comité de paroisse a la garde et la responsabilité et est organisée en vue d'accumuler les fonds nécessaires à l'organisation des loisirs dans ce parc.

Au cours de la soirée qui débutera à 7 h. 30, il y aura des jeux divers pour adultes et enfants. Cette soirée est un événement annuel et si la mauvaise température en empêche la tenue ce soir, elle sera remise à une date non encore déterminée.

effect, on a apporté des modifications radicales au sein du personnel de façon à donner un meilleur service sur le terrain.

Les moniteurs et monitrices qui s'occupent des otistes cet été, ont été engagés selon leur âge, leurs capacités ainsi que leur expérience. Le personnel sera composé tout d'abord de M. l'abbé Fournier, aumônier et de deux ecclésiastiques. Du côté des filles, Mlle Hélène Pothier agira pour une deuxième année consécutive comme monitrice en chef, alors que Danielle Beaulieu a été nommée monitrice à la centrale.

Les autres monitrices sont: Andrée Lecours sur le terrain, Renée Gauvette en charge du bain, Chantal Bérubé chez les 12-15 sera assistée de France Chabney. Par ailleurs, Nicole Bizier, Louise Gauvette, Jeanne Pothier et Hélène Bouchard seront respectivement en charge des groupes de 11, 19, 8 et 9, ainsi que 6 et 7 ans.

Chez les garçons

Marcel Fontaine sera de nouveau moniteur en chef des garçons. Jean Hamel sera en charge de la Centrale et Denis Lecours sera proposé au terrain. La natation sera sous la responsabilité de Jean Roy Du côté des 12-15, R. Bélanger assistera Gernan Labrecque à la direction. Pour les plus jeunes, soit de six à onze ans, le comité a nommé: Guy Dowd, Pierre Fournier, Réjean St-Laurent et Benoît Poulin.

Invitation

Les guides invitent tous leurs amis à venir les visiter dimanche le 3 juillet à compter de 4 heures p.m., jusqu'après le feu de camp. Pour s'y rendre, les visiteurs n'auront qu'à suivre les indications: "Camp diocésain des Guides de Sherbrooke," affiche qui est en vue dans le village même de Garthby. Mlle Jocelyne Gagné, cheffaine du groupe magogois souhaite à tous une fraternelle bienvenue.

### Faut-il interdire le trafic lourd sur le vieux pont?

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Y aurait-il lieu d'interdire le trafic lourd aux heures de pointe, sur l'indestructible vieux pont de la rivière St-François.

L'échevin André Cloutier a posé la question à la suite d'une recommandation du chef de police visant à limiter le poids des camions qui empruntent le vétuste pont.

Tablier

Pour l'instant toutefois, le ministère des Travaux publics sera invité à faire les réparations qui s'imposent au tablier du pont. Quant au trafic lourd et aux limites de poids, le comité de circulation étudiera le problème et fera rapport.

La limitation du poids fait intervenir le problème des autobus de voyageurs.



POUR LA TROISIÈME FOIS — Le corps de cadets "Les Aristocrates" de Windsor ont remporté pour la troisième année consécutive le trophée accordé au meilleur ensemble musical masculin participant au défilé de la St-Jean à Sherbrooke. Sur cette photo, on reconnaît, de gauche à droite, M. Lucien Côté, directeur musical des Aristocrates, M. André Drouin, président diocésain qui présente le trophée Jean-Paul Perreault au tambour-major des Aristocrates, M. Arthur Bélanger. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

### Services de taxes, aqueduc et vidanges, au 31 mai 1966

## Recettes générales de la ville de Lac-Mégantic: \$175,687.46

LAC-MÉGANTIC (GD) — Au 31 mai 1966, les recettes générales de la ville de Lac-Mégantic atteignent un montant de \$175,687.46 dans les différents services des taxes, de l'aqueduc et des vidanges. Les comptes recevables étaient encore de \$91,801.67, comparativement à \$283,489.13 au premier janvier.

Répartition

Taxes de locataire :	
Comptes recevables au 1er janvier :	\$ 20,625.77
Arriérages	\$ 18,606.63
Recettes	\$ 39,232.40
Balance recevable	\$ 18,012.29
Taxes foncières :	\$ 21,220.11
Comptes recevables au premier janvier	\$128,865.60
Arriérages	\$ 15,754.49
Recettes	\$144,620.09
Balance recevable	\$116,651.97
Service d'aqueduc :	
Comptes recevables au 1er mai	\$ 73,517.00
Arriérages	\$ 6,608.26
Recettes	\$ 80,125.26
Balance recevable	\$ 31,847.96
Service des vidanges :	
Comptes recevables au 1er mai	\$ 18,753.00
Arriérages	\$ 758.38
Recettes	\$ 19,511.38
Balance recevable	\$ 10,335.96
En pourcentage	\$ 9,175.42

Si l'on transpose ces chiffres en pourcentage, l'on constate que c'est au chapitre de la taxe foncière que la perception a donné le meilleur rendement, soit que les rentrées fiscales ont atteint à ce service une proportion de 80.5%.

La taxe des locataires présente par contre un pourcentage de perception beaucoup moins enviable, soit 46.1%.

Les frais du service d'aqueduc sont dus seulement depuis mai, ce qui explique que les entrées se chiffrent à 40% de ce qu'elles devraient être.

Enfin, la perception au service des vidanges a atteint la somme de \$9,175.42, sur une somme possible de \$19,511.38, soit une proportion de 46.9%.

### Après avoir causé tout un émoi à Rock Island

## Deux fois \$25 d'amende à un Sherbrookois trop belliqueux

SHERBROOKE, (Y.R.) — Un jeune Sherbrookois trop belliqueux a vu son aventure se terminer en Cour des sessions de la paix de Sherbrooke, hier matin.

Il s'agit du jeune Mitchell Wheeler, 23 ans, du chemin Belvédère, à Sherbrooke, qui a plaidé coupable à la double accusation d'avoir troublé la paix et d'avoir entravé les agents de la paix dans l'exercice de leurs fonctions.

Il a écopé d'une amende de \$25 sous chacune des deux accusations et, à défaut de paie-

ment, il devra passer huit jours en prison.

Tout un émoi

L'accusé a causé tout un émoi à Rock Island - Stanstead, dans la nuit du 25 au 26 juin.

Wheeler se serait battu à trois reprises dans la cour d'un hôtel local et dans la rue Dufferin Road, de Stanstead, avant d'être arrêté par la police municipale.

Au moment de son arrestation, il s'en est pris au chef de police Roland Fournier et

au constable Ronald Ticehurst. Après avoir reçu de multiples coups, les deux policiers réussirent finalement à enfermer l'individu dans les cellules municipales.

Il met le feu

Une fois en prison, l'individu réussit à mettre le feu dans sa chemise et un oeillet de plume, ce qui a nécessité l'intervention des pompiers et des policiers.

Dimanche matin, Wheeler a été transféré aux cellules de Sherbrooke.

### Dispute d'amoureux, vol de coffre-fort, effractions!

## Plusieurs méfaits sérieux

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La fin de semaine a été fertile en événements de toutes sortes à Drummondville et la Sûreté municipale a été débordée d'enquêtes diverses hier matin.

Fusillade

Une dispute d'amoureux a failli tourner au tragique, rue Valois, où une fille d'Eve a décidé de recourir à la manière forte pour éconduire son ex-mari, venu lui faire part de ses commentaires sur les agissements du prétendant.

En sortant de la maison, l'individu a fait savoir à son rival qu'il n'appréciait guère sa façon d'agir, et il a enfoncé les fanaux de sa voiture stationnée en face.

Ce que voyant, l'épouse a saisi un fusil de calibre .12 et en a tiré un coup dans l'aile de la voiture de son ex-mari. Résultat de cette histoire amoureuse: une plainte de mé-

faits est logée contre le mari éconduit et une autre pour avoir déchargé une arme à feu, contre l'épouse.

Quant au prétendant, il s'en est tiré avec les honneurs de la guerre... sans y avoir pris part de façon active, du moins directement.

Au stade

Les deux jeunes gens capturés grâce à la perspicacité du détective Jean-Louis McMahon, ont comparu hier après-midi, sous l'accusation d'un vol avec effraction au stadium de baseball. De plus, une plainte de grossière indécence est logée contre l'ainé du duo.

Effraction

Au cours de la fin de semaine, un important vol avec effraction a été enregistré au domicile de M. Ubald Côté, au 483 rue Surprenant, où des individus ont emporté tout sim-

plement avec eux, un coffre-fort contenant la jolie somme de \$3,200.

Le méfait aurait été perpétré vers minuit samedi soir. Les malfaiteurs ont pénétré dans la maison, par un soupirail de la cave et ils ont filé avec le coffre-fort sans prendre la peine de l'ouvrir sur place.

Autre vol

Enfin, un autre vol avec effraction a été enregistré au local des Chevaliers de Colomb, rue Brock, dans la nuit de dimanche.

Des individus ont aussi pénétré avec effraction et se sont emparés d'une certaine quantité de cigarettes et menus articles, le tout évalué à environ \$180.

Cycliste

Un cycliste âgé d'environ 20 ans, Maurice Paradis, domicilié au 489 rue Brock, a été renversé par une automobile conduite par M. Marcel Perreault de la Rive Nord, à Drummondville.

L'accident est survenu à l'angle des rues Heriot et Dupont. Le jeune homme a dû être traité à l'hôpital Ste-Croix.

Chute

En fin d'après-midi dimanche, Michel Patry, 15 ans, fils de M. Lucien Patry, domicilié au 1,151 rue Chabanel, à Drummondville-Sud, s'est infligé de douloureuses blessures à la tête, en faisant une chute au moment où il jouait sur des barres parallèles.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

### Echos de Lac-Mégantic

Ce soir, dans la ligue des Old Timers Labatt, le Rodrigue B-A visite le Gaz Propane à sept heures. A 8 h. 30, le Seven Up affronte les Chevaliers de Colomb. Deux parties qui promettent beaucoup d'action.

On s'abstient de mentionner les montants recueillis à chaque partie de la ligue locale de fast-ball car certains amateurs pourraient se sentir gênés.

La Tombola organisée au profit de l'OTJ au cours de la fin de semaine de la St-Jean a remporté un bon succès en dépit du fait que la belle température incitait les gens à se rendre sur les plages et aux résidences d'été.

Notons en passant que l'OTJ de Lac-Mégantic sera ouverte aux jeunes à partir de la semaine prochaine, soit mardi ou mercredi.

### Changements importants dans la ligue Dépression

LAC-MÉGANTIC (GD) — Des échanges importants ont

### Soumissions ouvertes au conseil

DRUMMONDVILLE, (JRL) — A sa séance régulière d'hier soir qui a été levée assez tôt, le conseil a encore pris connaissance de plusieurs soumissions.

Eclairage

Une seule offre a été présentée pour l'éclairage du parc St-Damase, soit par Armand Toupin, au prix de \$2,925.

Le prix est accepté par le conseil pour l'installation de 16 lampadaires.

Rouleau

Quatre firmes différentes présentent des soumissions pour un rouleau à asphalte de 3 à 5 tonnes.

Les prix varient de \$6,700 à \$7,500. Le directeur des services, M. Jacques Bonin, est chargé de faire l'étude des prix et une décision sera prise à la prochaine assemblée régulière.

Démolition

La démolition de la propriété Biron, rue Lindsay, est confiée à M. Jean-Paul Turcotte, de Ste-Brigitte des Saults, lequel achète l'immeuble au prix de \$50.

Germain Lépine demandait \$650 à la cité, Allie Démolition, \$500, et Gaston Parenteau, \$1,250, pour exécuter le même travail.

"Jeep"

Ce véhicule utilitaire mieux connu sous le nom de "Jeep" sera acheté au garage Fortier Automobile, au prix de \$2,795, cette soumission étant la plus basse.

été complétés lors d'une assemblée extraordinaire de l'exécutif de la ligue Dépression Labatt de Lac-Mégantic tenue hier après-midi. L'alignement de certaines équipes qui comptaient des joueurs à temps partiel a été complété, à la satisfaction des représentants des clubs.

Réal Grenier est passé du B-A au Seven-Up tandis que Raoul Perron a décidé de revenir au jeu.

Dans les rangs du Mégantic Auto Parts, on a accepté Jos Langlois et Jean-Claude Hallette. Incidemment, ce dernier n'est pas encore au courant de son appel sous la bannière du club de Ronald McDonald.

Les clubs Chevaliers, Gaz Propane et B-A n'ont pas reçu d'addition. Les Chevaliers continueront d'aligner Luc Linc Bourque et Marcel Dodier, deux recrues qui frisent la quarantaine.

### Trois blessés dans des accidents

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Au moins trois personnes ont été blessées dans des accidents divers, au cours des dernières heures, à Drummondville même et dans les environs.

Tôt hier matin, une automobile conduite par M. Rémi Audet, du 5,305 rue Berry, Montréal, a capoté en bordure de la route 9, à la hauteur de St-Cyrille.

Son frère, Simon, 18 ans, a été légèrement blessé, mais il a dû être hospitalisé à Ste-Croix de Drummondville.

L'agent Gaston Allie de la Sûreté provinciale, a fait les constatations d'usage.

Cycliste

Un cycliste âgé d'environ 20 ans, Maurice Paradis, domicilié au 489 rue Brock, a été renversé par une automobile conduite par M. Marcel Perreault de la Rive Nord, à Drummondville.

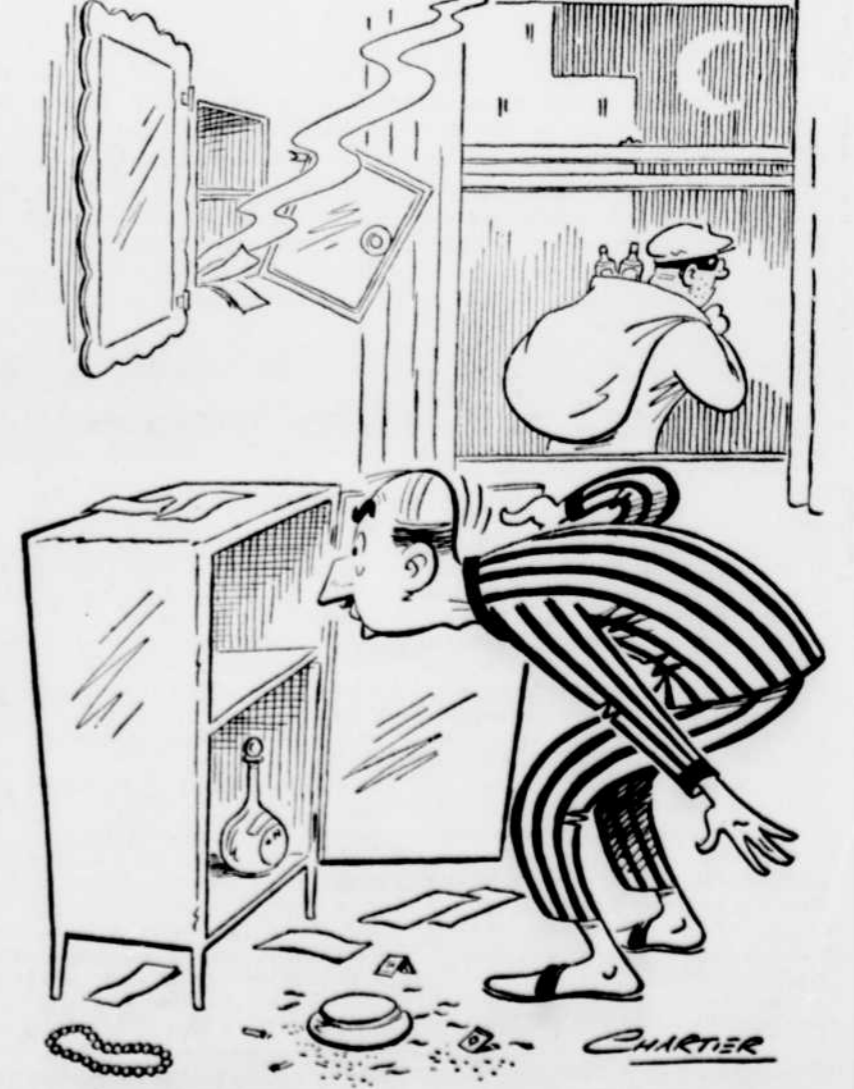
L'accident est survenu à l'angle des rues Heriot et Dupont. Le jeune homme a dû être traité à l'hôpital Ste-Croix.

Chute

En fin d'après-midi dimanche, Michel Patry, 15 ans, fils de M. Lucien Patry, domicilié au 1,151 rue Chabanel, à Drummondville-Sud, s'est infligé de douloureuses blessures à la tête, en faisant une chute au moment où il jouait sur des barres parallèles.

Le jeune homme a lui aussi été conduit à l'hôpital Ste-Croix.

DISTILLÉ AU CANADA PAR TRAVINSKY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Torbrûle, tout mon Gordon dry gin a disparu."